

**MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION
NATIONALE ET DE
L'ALPHABÉTISATION**

**République de Côte d'Ivoire
Union – Discipline – Travail**

DIRECTION RÉGIONALE DE GUIGLO

BP 540 / TEL : 0748487886
E-mail : drenguiglo@gmail.com



PLAN ÉDUCATIF RÉGIONAL (PER) 2025-2030

**DIRECTION RÉGIONALE DE L'ÉDUCATION NATIONALE ET DE
L'ALPHABÉTISATION (DRENA) DE GUIGLO**



SOMMAIRE

SIGLES ET ABRÉVIATIONS.....	3
PREMIÈRE PARTIE : CADRE GENERAL.....	5
1.1. CONTEXTE.....	5
1.1.1. Contexte démographique.....	5
1.1.2. Contexte économique.....	7
1.1.3. Contexte politique.....	8
1.1.4. Contexte sécuritaire.....	8
1.1.5. Contexte environnemental et climatique.....	9
1.1.6. Contexte en matière de technologie de l'information et de la communication.....	10
1.1.7. Contexte administratif général et scolaire.....	10
1.2. DÉMARCHE D'ÉLABORATION DU PER.....	11
DEUXIÈME PARTIE : DIAGNOSTIC STRATÉGIQUE.....	12
2.1. PRINCIPAUX ACQUIS DES INTERVENTIONS ANTÉRIEURES EN MATIÈRE D'ÉDUCATION DANS LA RÉGION DU CAVALLY.....	12
2.1.1. Préscolaire.....	12
2.1.1.1. Principaux résultats enregistrés.....	12
2.1.1.2. Principales leçons apprises.....	13
2.1.2. Primaire.....	13
2.1.2.1. Principaux résultats enregistrés.....	13
2.1.2.2. Principales leçons apprises.....	15
2.1.3. Collège.....	15
2.1.3.1. Principaux résultats enregistrés.....	15
2.1.3.2. Principales leçons apprises.....	17
2.1.4. Lycée.....	17
2.1.4.1. Principaux résultats enregistrés.....	17
2.1.4.2. Principales leçons apprises.....	18
2.1.5. Éducation Non Formelle.....	19
2.1.5.1. Principaux résultats enregistrés.....	19
2.1.5.2. Principales leçons apprises.....	20
2.1.6. Alphabétisation.....	20
2.1.6.1. Principaux résultats enregistrés.....	20
2.1.6.2. Principales leçons apprises.....	22
2.1.7. Gouvernance.....	22
2.1.7.1. Principaux résultats enregistrés.....	22
2.1.7.2. Principales leçons apprises.....	22

2.2. ANALYSE DE LA SITUATION ACTUELLE RELATIVE À L'ÉDUCATION DANS LA RÉGION DU CAVALLY.....	22
2.2.1. Problèmes persistants en matière d'éducation dans la région du Cavally.....	23
2.2.1.1. Préscolaire.....	23
2.2.1.2. Primaire.....	23
2.2.1.3. Collège.....	23
2.2.1.4. Lycée.....	23
2.2.1.5. Éducation Non Formelle.....	24
2.2.1.6. Alphabétisation.....	24
2.2.1.7. Gouvernance.....	24
2.2.2. Analyse des principales parties prenantes.....	24
2.2.3. Analyse des principales menaces et opportunités.....	25
TROISIÈME PARTIE : CADRAGE STRATÉGIQUE.....	26
3.1. VISION STRATÉGIQUE ET CHANGEMENTS VISES.....	26
3.2. THÉORIE DU CHANGEMENT.....	27
3.3. LOGIQUE D'INTERVENTION.....	28
3.3.1. Préscolaire.....	28
3.3.2. Primaire.....	29
3.3.3. Collège.....	31
3.3.4. Lycée.....	32
3.3.5. Éducation Non Formelle.....	34
3.3.6. Alphabétisation.....	35
3.3.7. Gouvernance.....	37
QUATRIÈME PARTIE : GESTION DE LA MISE EN ŒUVRE DU PER.....	39
4.1. Financement du PER.....	39
4.2. Rôles et responsabilités.....	40
4.3. Facteurs Clés de Succès.....	43
4.4. Gestion des risques et hypothèses.....	45
4.5. Planification, Mise en œuvre, Suivi, Évaluation, Redevabilité et Apprentissage.....	48
4.6. Communication, visibilité.....	50
ANNEXES.....	52

SIGLES ET ABRÉVIATIONS

BEPC : Brevet d'Études du Premier Cycle
CEC : Centre d'Éducation communautaire
CEPE : Certificat d'Études Primaires Élémentaires.
CES Alpha : Conseiller à l'Extra-Scolaire option Alphabétisation
CHC : Compagnie Hévéicole du Cavally
CONFEMEN : Conférence des Ministres de l'Éducation des États et Gouvernements de la Francophonie
CPPP : Conseiller Pédagogique du Préscolaire et du Primaire
DESPS : Direction des Études, des Stratégies, de la Planification et des Statistiques
DRENA : Direction Régionale de l'Éducation Nationale et de l'Alphabétisation
INS : Institut National des Statistiques
IPS : Indice de Parité du Taux Brut d'Admission selon le Sexe
MEMINADERPV : Ministère d'État, Ministère de l'Agriculture, du Développement Rural et des Productions Vivrières
MIRAH : Ministère des Ressources Animales et Halieutiques
NP : Non Parvenu
PASEC : Programme d'Analyse des Systèmes Éducatifs de la CONFEMEN
PATEB : Programme d'Appui à la Transformation de l'Éducation de Base
PER : Projet Éducatif Régional
PIF : Projet d'Investissement Forestier
PNAPAS : Programme National d'Amélioration des Premiers Apprentissages Scolaires
PRSEB : Programme de Renforcement du Système Éducatif de Base
PSDR : Programme de Soutien au Développement Rural
PSGouv : Programme Social du Gouvernement
PTBA/ PTAB : Plan de Travail Budgétisé Annuel ou Plan de Travail Annuel Budgétisé
RAMAED : Recherche-Action sur la Mesure des Apprentissages des Adultes
RGPH : Recensement Général de la Population et de l'Habitat
SAPH : Société Africaine de Plantations d'Hévéas
SIE : Structure Islamique d'Éducation
TAP : Taux d'Achèvement au PRIMAIRE
TAS 1 : Taux d'Achèvement au Secondaire 1^{er} Cycle
TAS 2 : Taux d'Achèvement au Secondaire 2^{ème} Cycle
TBA : Taux Brut d'Admission ou d'Accès
TBS : Taux Brut de Scolarisation
TNA : Taux Net d'Admission ou d'Accès
TNS : Taux Net de Scolarisation

PREMIÈRE PARTIE : CADRE GENERAL

1.1.CONTEXTE

1.1.1. Contexte démographique

Située à l'ouest de la Côte d'Ivoire, la région du Cavally occupe la zone frontalière avec le Libéria sur plus de 150 km dont une grande partie est matérialisée par une frontière naturelle, le fleuve Cavally.

La Région se subdivise en quatre (04) Départements : **Guiglo (Chef-lieu)**, **Bloléquin**, **Toulepleu** et **Tai**. Elle s'étend sur une superficie de **11 376 km²**, soit 3,5% de la superficie nationale.

La population totale de la région du Cavally résultant du Recensement Général de la Population et de l'Habitat de 2021 (RGPH 2021) est estimée à 708 241 habitants.

Elle est composée en majorité d'hommes, avec un rapport de masculinité de 125,8 hommes pour 100 femmes. En effet, on a dénombré, à cette date, 394 576 hommes, soit 55,71% de la population et 313 665 femmes, soit 44,29%.

Le tableau ci-dessous décrit la répartition de la population par département.

Tableau 1: dénombrement de la population de la région du Cavally en 2021

Superficie (km2)		Population	Nombre de ménages	Taille des ménages	Densité (habitants / km ²)
Bloléquin	2 962	237 944	49 010	4,8	80,33
Guiglo	3 256	259 381	47 329	5,5	79,66
Tai	4 346	117 387	25 114	4,7	27,01
Toulepleu	812	93 529	18 091	5,1	115,18
Région du Cavally	11 376	708 241	139 544	5,1	62,25

En ce qui concerne la composition de la population résidente, la région du Cavally est très cosmopolite. Les grands groupes ethniques sont :

- Les autochtones Wê qui constituent 51% de la population.
- Les allochtones (Baoulé, Yacouba, Mahouka, Sénoufo, Odiennéka, Lobi, Gouro etc.) qui sont évalués à environ 13% de la population.
- Les allogènes (Burkinabé, Libériens, Maliens, Guinéens etc.) qui représentent 36% de la population.

La population d'enfants ou d'adolescents scolarisables, quant à elle, était de 177 060 individus, soit 25% de la population totale. (**Source** : INS, RGPH 2021)

Cette population a considérablement évolué au cours de l'année scolaire 2023-2024 où elle était estimée à environ 319 436 individus.

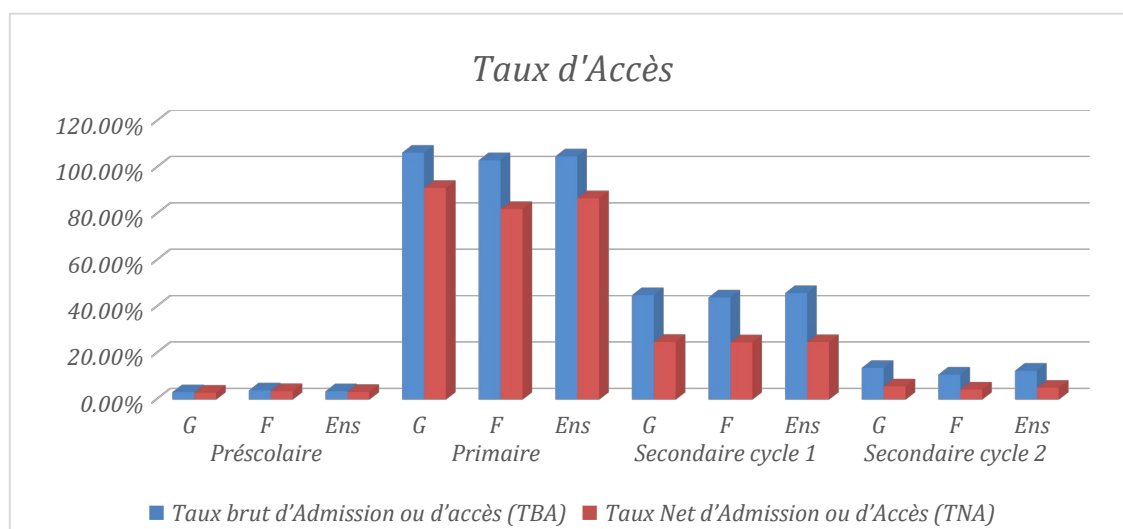
Cette forte croissance démographique entraîne une importante pression sur les infrastructures scolaires existantes. Mais la situation est différente selon les cycles.

Au préscolaire par exemple, la population en âge de **préscolarisation** est très faiblement absorbée. En effet, les Taux Nets d'Admission (TNA) et de Scolarisation (TNS) au Préscolaire sont respectivement de 3.30% et de 4.84% en 2023-2024.

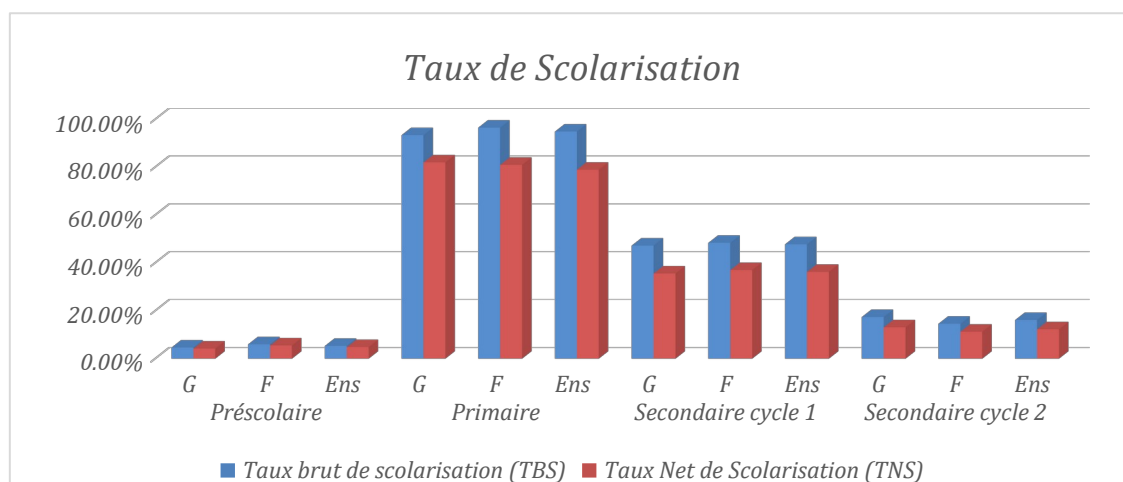
La situation est différente au Primaire où la population scolarisée se rapproche des effectifs attendus. Ainsi, le Taux Net d'Admission (TNA) est de 86.82% et le Taux Net de Scolarisation, de 78.93%. (**Voir graphiques 1 et 2 infra**)

Au Secondaire, il y a une déperdition des effectifs. Par exemple, seulement 12.42% de la population scolaire sont admis en classe de seconde (TBA) et seulement 18.96% achèvent le cycle secondaire (TAS 2).

Graphique 1 : Taux d'accès en 2023-2024 (DRENA Guiglo)



Graphique 2 : Taux de scolarisation en 2023-2024 (DRENA Guiglo)



1.1.2. Contexte économique

Le secteur économique est dominé par les activités agro-pastorales. L'agriculture (hévéa, cacao, café, riz...) constitue la principale activité économique de la région et contribue pour 60% au PIB régional. L'élevage y est plutôt embryonnaire.

Les tableaux 2 et 3 ci-dessous illustrent l'importance relative de l'agriculture et de l'élevage dans le tissu économique régional.

Tableau 2 : production agricole (Source : MEMINADERPV, 2023)

Type de culture	Culture	Productions (en tonne)		
		2021	2022	2023
Cultures de rente	Hévéa	92 524	111 003	111 954
	Palmier à huile	1 229	1 107	1 255
	Cacao	311 648	367 114	331 499
	Café	7 090	11 289	10 706
Cultures vivrières	Banane plantain	20 237	21 021	28 360
	Igname	30 446	234	98 083
	Maïs	13 406	14 109	33 817
	Riz	33 899	49 358	55 234
	Manioc	89 283	96 391	114 341
	Taro	2 226	2 292	NP
	Patate	257	264	NP
	Arachide	245	255	40
	Aubergine	2 061	2 110	3 237
Cultures maraîchères	Gombo	2 714	2 796	2 472
	Tomate	84	86	804

Tableau 3 : ressources animales (Source : MIRAH, estimation 2022)

Type d'élevage	Espèce	Cheptel (en nombre de têtes)
		2022
Volailles	Poulets de chair	24 692
	Pondeuses	11 797
	Poulets traditionnels	3 405
Ruminants	Bovins	4 578
	Ovins	5 604
	Caprins	5 847
Porcins	Porc traditionnel	348
	Porc moderne	

Le secteur secondaire s'organise autour des compagnies hévéicoles (CHC, Southland KATI, SAPH), des unités de transformation du bois (scieries de Zagné et de Taï) et de l'exploitation du charbon de bois.

Enfin, le commerce (magasins, boutiques, marchés), le transport, le tourisme et l'hôtellerie constituent les principales activités dans le secteur tertiaire.

Il y a malheureusement à côté de ce dynamisme économique formel une économie de l'ombre qui s'est considérablement développée, notamment avec l'orpaillage clandestin et les activités agropastorales dans la forêt classée du GOIN-DEBE, localisée à Guiglo

et Bloléquin (133 170 ha), celle du CAVALLY localisée à Taï (67 596 ha), celle du SCIO, localisée à Guiglo et BOLÉQUIN (88 000 ha) ainsi que dans le Parc national de TAÏ. Ces activités ont une incidence négative sur la scolarisation et la fréquentation des enfants.

En effet, plusieurs élèves abandonnent leur parcours scolaire pour travailler dans ces secteurs où le travail des enfants est toléré par les acteurs.

Ainsi, s'il est vrai que plusieurs causes peuvent être à l'origine des abandons des élèves (précarité financière des parents, causes culturelles etc.), il est notoirement établi que de nombreux élèves se retrouvent comme saigneurs dans les plantations d'hévéas pendant la récolte ou dans des mines clandestines d'orpaillage. À titre d'illustration, en 2023-2024, ce sont au total **2380** élèves du Primaire et **172** du Secondaire qui ont été déclarés en situation d'abandon pour diverses raisons.

1.1.3. Contexte politique

Au plan politique, le système éducatif régional a bénéficié de la mise en œuvre de certains programmes gouvernementaux tels que :

- Le Programme Social du Gouvernement (PSGouv 2019-2020 et 2022-2024) dans sa composante « amélioration des conditions d'études au Primaire, au Secondaire et au Supérieur »
- Le Programme National des Premiers Apprentissages Scolaires (PNAPAS) qui vise à renforcer les compétences des élèves du primaire en mettant l'accent sur les premières années de scolarisation.

On note également l'implémentation d'importantes réformes. Au nombre de celles-ci figurent:

- La loi n° 2015-635 du 17 septembre 2015 portant Politique de Scolarisation Obligatoire (PSO) dans l'enseignement de base ;
- La réduction de la barre d'admission en 6ème ;
- La construction des collèges de proximité en vue de réduire les disparités sociales, géographiques et de genre en adaptant l'offre au milieu rural et afin de favoriser l'accueil des filles ;
- La distribution de kits et manuels scolaires ;
- La politique des cantines scolaires ;
- La politique d'intégration des écoles islamiques dans le système éducatif formel
- Le Contrat d'Objectif et de Performance (COP) comme outil de pilotage des priorités et d'accompagnement des actions planifiées pour assurer la réussite des apprenants.

Ces initiatives marquent une volonté accrue des autorités nationales et locales de renforcer particulièrement le système éducatif dans la région du Cavally qui a connu des défis socio-politiques liés aux crises successives qu'a connues la côte d'ivoire entre 2002 et 2011.

1.1.4. Contexte sécuritaire

La région du Cavally, du fait de sa proximité avec le Libéria voisin, pays qui a connu plus de deux décennies de guerre civile, et parce qu'elle a été le foyer de mouvements de milices armées pendant les crises ivoiriennes de 2002 à 2011, demeure une zone fragile.

C'est pourquoi, l'État y a renforcé les infrastructures militaires et de protection civile :

- 01 Compagnie de la gendarmerie nationale
- Une brigade de la gendarmerie nationale dans chaque département (Toulepleu, Bolequin, Taï et Guiglo)
- 02 Camps militaires à Guiglo
- Des commissariats de police
- Un centre de secours d'urgence

Ces dispositions sécuritaires ont considérablement contribué à endiguer la criminalité, les agressions et les viols notamment. Notons toutefois qu'en 2023-2024, **171 élèves ont été victimes de coups et blessures, 52 autres victimes de bastonnades et, au moins 323, victimes de diverses formes de violences**. Aucun cas de viol d'élèves n'a été heureusement enregistré.

(Source : données statistiques DESPS)

Il y a également l'incivisme routier des motocyclistes qui représentent un danger permanent, en particulier pour les élèves. Ce risque est aggravé par la quasi-inexistence de panneaux de signalisation aux abords des infrastructures scolaires dont seulement **18% sont clôturées au Préscolaire, 5% au Primaire et 37% au Secondaire**.

1.1.5. Contexte environnemental et climatique

La région du Cavally est caractérisée par un climat chaud et humide tout au long de l'année, avec des températures moyennes avoisinant les 26°C. Le régime pluviométrique est bimodal, comprenant une grande saison des pluies de mars-avril à mi-juillet, une petite saison sèche de mi-juillet à septembre, une petite saison des pluies de septembre à novembre et une grande saison sèche de décembre à février-mars.

La région abrite des écosystèmes forestiers riches, notamment le Parc national de Taï et la Réserve naturelle du Cavally, créée en septembre 2023 pour renforcer la conservation de la biodiversité locale.

Cependant, le Cavally fait face à des défis environnementaux majeurs, tels que la déforestation, le braconnage, l'orpaillage clandestin et l'exploitation forestière illégale. Ces activités ont conduit à une perte significative du couvert forestier, estimée à 33 % dans certaines zones.

L'occupation et l'exploitation illégale de ces forêts a par ailleurs conduit à la création d'écoles primaires dans ces zones pour intégrer au système éducatif la population scolarisable qui y vit. **Au moins 11 écoles ont ainsi été identifiées dont la liste est annexée à ce document. (Voir Annexe 8)**

Notons toutefois que des initiatives sont en cours pour promouvoir une agriculture résiliente et une transition agroforestière afin de préserver les ressources naturelles et améliorer les conditions de vie des populations. On peut citer par exemple le Projet d'Investissement Forestier (PIF1 et PIF2) en cours d'exécution depuis 2018 dans les Forêts Classées occupées à grande échelle principalement par des étrangers des pays voisins, comme cela a été relevé lors des études socio-économiques menées pour

l'élaboration des plans d'aménagement participatif des forêts (PAPF) de l'ouest du pays (Haute Dodo, Rapides Grah, Scio).

En somme, la région du Cavally possède un riche patrimoine naturel, mais elle est confrontée à des défis environnementaux et climatiques importants qui nécessitent des actions concertées pour assurer un développement durable.

(Source : Wikipédia, l'encyclopédie en ligne)

1.1.6. Contexte en matière de technologie de l'information et de la communication

Des initiatives de vulgarisation des Technologies de l'Information et de la Communication existent. Par exemple, le Gouvernement fournit régulièrement des équipements informatiques à des établissements scolaires de la région dans le cadre du renforcement des infrastructures éducatives locales. Celles-ci disposaient en 2023-2024 d'au moins 17 salles multimédia au Secondaire.

Par ailleurs, un Centre de Promotion des Nouvelles Technologies de l'Information et de la Communication (CPNTIC) a été créé pour faciliter l'accès aux TIC et promouvoir leur utilisation au sein des communautés.

La qualité de la couverture des départements de la région par les réseaux de téléphonie mobile et Internet est toutefois encore très moyenne, rendant aléatoire la communication par ces moyens.

1.1.7. Contexte administratif général et scolaire

La Région du Cavally est située dans l'ouest de la Côte d'Ivoire, dans le District des Montagnes, à 516 Km d'Abidjan, la capitale économique et à 273 Km de Yamoussoukro, la capitale politique. Elle a pour chef-lieu la ville de Guiglo qui a donné son nom au Département. Elle couvre une superficie de 11376 Km², soit 3.5% de la superficie du territoire national. La région est subdivisée comme suit :

- 04 départements : GUIGLO – BLOLEQUIN – TAI – TOULEPLEU,
- 17 sous-préfectures : BLOLEQUIN, DIBOKE, DOKE, TINHOU, ZEAGLO, BEDY-GOAZON, GUIGLO, KAADE, NIZAHON, TAÏ, ZAGNE, BAKOUBLY, MEO, NEZOBLI, PEHE, TIOBLY et TOULEPLEU
- 04 communes et 139 villages.

En ce qui concerne l'Administration publique, plusieurs Directions régionales existent pour assurer la gestion administrative et le développement local dont la Direction Régionale de l'Éducation Nationale et de l'Alphabétisation.

Celle-ci a pour mission principale d'administrer et de superviser le fonctionnement des structures placées sous sa tutelle :

✓ Au préscolaire et au Primaire

- 05 circonscriptions de l'Enseignement Préscolaire et Primaire (IEPP)
- 57 écoles préscolaires (54 publiques et 03 privées) avec un effectif total de 3458 élèves dont 1883 filles
- 389 écoles primaires Im avec un effectif total de 111018 élèves dont 54470 filles

✓ Au Secondaire

64 établissements secondaires (25 publics et 39 privés) avec un effectif total de 46247 élèves dont 20242 filles.

- ✓ **Les centres d'alphabétisation** (59 centres avec 644 apprenants dont 269 femmes)
- ✓ **Les Structures Islamiques d'Éducation** (127 SIE au total)

En termes de ressources humaines, la Direction Régionale de l'Éducation Nationale et de l'Alphabétisation de Guiglo dispose en 2023-2024 :

- ✓ **Au Préscolaire**, de 120 enseignants au total (108 au public) dont 115 femmes (103 au public).
- ✓ **Au Primaire**, de 2044 enseignants au total (1703 au public et 341 au privé) dont 568 femmes (537 au public, 22 au privé et 09 dans les écoles communautaires)
- ✓ **Au Secondaire**, de 1094 enseignants (454 au public et 640 au privé) dont 102 femmes (50 au Privé et 52 au Public), de 280 personnels administratifs (162 au Privé et 118 au public) et de 89 personnels de service.

(Source : données statistiques DESPS)

1.2. DÉMARCHE D'ÉLABORATION DU PER

Une équipe technique régionale du COP a été mise en place pour l'élaboration et la mise en œuvre du PER.

Le PER a été présenté et largement diffusé à tous les acteurs et partenaires.

Un chronogramme de réunions avec les acteurs et les partenaires a été conçu et est en cours d'exécution.

Des séances de régulation sont organisées à l'effet d'évaluer à mi-parcours les activités menées.

Au total, on note une synergie d'actions dans l'élaboration et la mise en œuvre du PER.

DEUXIÈME PARTIE : DIAGNOSTIC STRATÉGIQUE

2.1. PRINCIPAUX ACQUIS DES INTERVENTIONS ANTÉRIEURES EN MATIÈRE D'ÉDUCATION DANS LA RÉGION DU CAVALLY

2.1.1. Préscolaire

2.1.1.1. Principaux résultats enregistrés

a. Accès et maintien des enfants

En 2023-2024, il y a au total 57 écoles préscolaires en fonctionnement dans la DRENA de Guiglo pour une population scolaire estimée à 3458 élèves dont 1883 filles.

Les taux d'admission et de scolarisation que représente cette population scolaire sont indiqués dans le tableau ci-dessous :

Tableau 4 : Taux d'accès et de scolarisation au Préscolaire en 2023-2024 (**Source** : **Annuaire statistiques DESPS**)

INDICATEURS	Garçons	Filles	Ensemble
Taux brut d'Admission ou d'accès (TBA)	3,17%	3,97%	3,56%
Taux Net d'Admission ou d'Accès (TNA)	2,97%	3,64%	3,30%
Taux brut de scolarisation (TBS)	4,61%	6,01%	5,28%
Taux Net de Scolarisation (TNS)	4,24%	5,50%	4,84%
Indice de Parité du TBA selon le Sexe (IPS)	125,24%		

On constate qu'il y a une très faible préscolarisation des enfants âgés de 3 à 5 ans. Cette situation est en partie due à une offre encore insuffisante en termes d'infrastructures préscolaires dans la DRENA. Toutefois, des initiatives pour répondre aux besoins de préscolarisation sont en cours. Ainsi, à l'issue des assises de la commission régionale de la carte scolaire 2025, les demandes suivantes ont été faites :

- 08 demandes de création (écoles en construction ou déjà achevées) dont 02 dans le département de Bloléquin et 06 dans le département de Toulepleu.
- 04 demandes d'ouverture (écoles en fonctionnement ayant formulé des demandes de codes) avec 02 dans le département de Bloléquin et 02 dans le département de Toulepleu.
- 30 projets de création d'écoles préscolaires (prévisions) dont 19 dans le département de Bloléquin, 02 dans le département de TAÏ et 09 dans le département de Toulepleu.

Au total, 25 projets de création d'écoles préscolaires sur les 30 prévus au cours de la période de 2026 à 2029 sont portés par les populations. Ce qui laisse augurer une augmentation conséquente de la population préscolaire dans les prochaines années.

b. Qualité des apprentissages

En ce qui concerne les commodités offertes dans les écoles préscolaires, notons que sur 57 écoles existantes,

- 46% ont des points d'eau

- 19% sont électrifiées
- 46% possèdent des latrines fonctionnelles dont 30% sont séparées (Filles / garçons)
- 18% sont clôturées
- 23% possèdent des espaces de jeux équipés, et
- 56% ont installé des dispositifs de lavage de mains.

2.1.1.2. Principales leçons apprises

- Le coût relativement élevé des services d'éducation préscolaire contribue à en limiter la demande.
- Le faible engouement des parents à inscrire leurs enfants dans les écoles préscolaires s'explique notamment par leur méconnaissance de l'apport de la préscolarisation dans le développement intégré du jeune enfant.

2.1.2. Primaire

2.1.2.1. Principaux résultats enregistrés

a. Accès et maintien des enfants

Au niveau du Primaire, il y a une scolarisation massive des enfants en âge d'aller à l'école. En effet, contrairement au Préscolaire où l'offre éducative est encore à l'état embryonnaire, la Direction Régionale de l'Éducation Nationale et de l'Alphabétisation de Guiglo comptabilisait en 2023-2024 un effectif total de **111018** élèves dont **54470** filles répartis dans **389** écoles primaires.

À cette période, les taux d'accès et de scolarisation se présentaient ainsi :

Tableau 5 : Taux d'accès et de scolarisation au Primaire en 2023-2024
(Source : Annuaire statistiques DESPS)

INDICATEURS	Garçons	Filles	Ensemble
Taux brut d'Admission ou d'accès (TBA)	106,43%	103,19%	104,87%
Taux Net d'Admission ou d'Accès (TNA)	91,31%	82,18%	86,82%
Taux brut de scolarisation (TBS)	93,39%	96,50%	94,86%
Taux Net de Scolarisation (TNS)	81,98%	80,97%	78,93%
Indice de Parité du TBA selon le Sexe (IPS)	96,96%		

b. Qualité des apprentissages

- **Proportion des apprenants ayant atteint un seuil suffisant de maîtrise en lecture et en mathématiques**

De grands progrès ont été réalisés en particulier par les élèves des classes de CE1 et de CM2 en lecture et en mathématiques.

- En lecture :

En 2023-2024, 71.50% d'apprenants des classes de CE1 évalués savent lire. En 2022-2023, ils n'étaient que 20,83%.

Au CM2, ce sont 82,50% d'élèves qui savent lire, contre 51.40% en 2022-2023.

- En mathématiques :

Au terme de l'année scolaire 2023-2024, 74% d'élèves des classes de CE1 ont obtenu des résultats satisfaisants contrairement à l'année 2022-2023 où ils ne représentaient que 66,67% des apprenants de ce niveau d'étude.

85% des apprenants du CM2 ont également réalisé de bonnes performances en Mathématiques contre 51.40% en 2022-2023.

- **Taux de promotion et taux de redoublement**

Les résultats obtenus en 2023-2024 par les apprenants du cycle Primaire de la DRENA de Guiglo sont moyens. En effet, le taux de promotion global est de 62.21% quand le taux de redoublement est évalué à 16.79%. Les performances détaillées des apprenants, par niveau d'étude, sont indiquées dans le tableau ci-dessous :

Tableau 6 : Taux de promotion et de redoublement au Primaire en 2023-2024
(Source : Base statistiques DRENA Guiglo)

Libellé indicateur	Niveau	Eff Red Garç.	Eff Red Filles	Eff Total Red	Eff Total / Niveau	% Red Garç	% Red Filles	% Total Red
Taux de Redoublement par année d'étude (TR)	CP1	1441	1300	2741	24946	05,78%	05,21%	10,99%
	CP2	1854	1579	3433	21462	8,64%	7,36%	16,00%
	CE1	2038	1858	3896	18404	11,07%	10,10%	21,17%
	CE2	1739	1446	3185	16274	10,69%	08,89%	19,57%
	CM1	1538	1385	2923	15251	10,08%	09,08%	19,17%
	CM2	1266	1200	2466	14681	08,62%	08,17%	16,80%
	TOTAL	9876	8768	18644	111018	08.89%	07.90%	16.79%
Taux de Promotion par année d'étude (TP)	CP1	8409	7757	16166	24946	33,71%	31,10%	64,80%
	CP2	7034	6715	13749	21462	32,77%	31,29%	64,06%
	CE1	5878	5518	11396	18404	31,94%	29,98%	61,92%
	CE2	5332	4932	10264	16274	32,76%	30,31%	63,07%
	CM1	4677	4594	9271	15251	30,67%	30,12%	60,79%
	CM2	4350	3871	8221	14681	29,63%	26,37%	56,00%
	TOTAL	35680	33387	69067	111018	32.14%	30.07%	62.21%

Les performances des élèves du CM2 aux examens à grand tirage connaissent quant à elles un progrès constant depuis l'année scolaire 2021-2022, comme illustré dans le tableau suivant :

Tableau 7 : Historique des résultats au CEPE de 2021-2022 à 2023-2024
(Source : Annuaire statistiques DESPS)

ANNÉE	PRÉSENTS			ADMIS			% ADMIS/PRÉSENTS		
	Fil.	Garç.	Total	Fil.	Garç.	Total	Fil.	Garç.	Total
2021-2022	6 008	6 931	12 939	3 590	4 245	7 835	59,75 %	61,25 %	60,55%
2022-2023	5 672	6 332	12 004	3 740	4 250	7 990	65,94%	67,12%	66,56%
2023-2024	5810	6378	12188	4622	4992	9614	79.55%	78.27%	78.88%

En l'espace de trois années scolaires, le taux de réussite à l'entrée en sixième a augmenté de plus de 18%, bien au-delà des prévisions du PER 2021-2024 qui évaluait à 69.90% les performances possibles au CEPE en 2023-2024, pour l'ensemble des élèves, et à 63.10% celles chez les filles.

2.1.2.2. Principales leçons apprises

- L'Amélioration continue de la réussite au CEPE montre l'impact positif des politiques d'appui à la qualité (formations, dotations pédagogiques, etc.).
- Les taux de promotion encore faibles (62,21%) suggèrent que, malgré de meilleures performances en compétences de base, beaucoup d'élèves n'atteignent pas les objectifs de niveau, ou que l'évaluation en cours d'année ne reflète pas les acquis fondamentaux.
- Les Taux de redoublement préoccupants, notamment au CE1 (21,17%) et CE2 (19,57%) peuvent être un frein au maintien et à la réussite scolaire, surtout chez les élèves vulnérables

2.1.3. Collège

2.1.3.1. Principaux résultats enregistrés

a. Accès et maintien des apprenants

Au premier cycle du Secondaire, l'offre en matière d'infrastructures éducatives est dominée par les établissements privés. On compte au total 39 collèges privés avec un effectif global de 19757 élèves et 25 établissements secondaires dont les effectifs sont évalués à 16701 élèves.

Les indicateurs de scolarisation qui rendent précisément compte du niveau d'accès au premier cycle du Secondaire et de la participation de la population cible de 12 à 15 ans vivant dans la région du Cavally à ce cycle d'enseignement se présentent comme suit :

Tableau 8 : Taux d'accès et de scolarisation au 1^{er} Cycle du Secondaire en 2023-2024
(Source : Annuaire statistiques DESPS)

Libellé indicateur	Garçons	Filles	Ensemble
Taux brut d'Admission ou d'accès (TBA)	45,04%	44,04%	45,91%
Taux Net d'Admission ou d'Accès (TNA)	24,85%	24,74%	24,80%
Taux brut de scolarisation (TBS)	47,24%	48,40%	47,76%
Taux Net de Scolarisation (TNS)	35,61%	37,03%	36,25%
Taux d'Achèvement au Secondaire 1	47,89%	57,00%	51,81%
Indice de Parité du TBA selon le Sexe (IPS)	97,78%		

L'analyse du Tableau 8 montre que la proportion des élèves âgés de 12 ans (âge légal) qui ont eu accès à la classe de 6^{ème} en 2023-2024 était très faible (24.8%).

Cependant, ce sont dans l'ensemble 45.91% de nouveaux élèves admis au CEPE, de tous âges, qui se sont inscrits en 6^{ème}.

Par ailleurs, seulement 51.81% d'apprenants de la DRENA de Guiglo ont pu achever le cursus du premier cycle du Secondaire en 2023-2024.

Il y a ainsi un important recul en termes d'accès et de couverture, si l'on compare les taux d'accès et de scolarisation atteints l'année scolaire précédente (2022-2023) :

Tableau 9 : Taux d'accès et de scolarisation au 1^{er} Cycle du Secondaire en 2022-2023
(Source : Annuaire statistiques DESPS)

Libellé indicateur	Garçons	Filles	Ensemble
Taux brut d'Admission ou d'accès (TBA)	76,9%	72,8%	75,1%
Taux brut de scolarisation (TBS)	85,8%	87,0%	86,3%

b. Qualité des apprentissages

Les performances réalisées par les élèves du premier cycle du Secondaire de la DRENA de Guiglo en 2023-2024 s'établissent comme indiqué dans le tableau suivant :

Tableau 10 : Taux de promotion et de redoublement au 1^{er} cycle du Secondaire en 2023-2024
(Source : Base statistiques DRENA Guiglo)

LIBELLE INDICATEUR	Classes	Eff Garç	Eff Filles	Ensemble	% Garç	% Filles	% Ens.
Taux de Redoublement par niveau d'étude (TR)	6è	618	493	1111	06,38%	05,09%	11,46%
	5è	442	349	791	05,28%	04,17%	09,45%
	4e	680	591	1271	10,93%	09,50%	20,42%
	3e	1497	1001	2498	12,29%	08,22%	20,52%
Taux de Promotion par année d'étude (TP)	6è	3399	2849	6248	35,07%	29,39%	64,46%
	5è	2174	1739	3913	25,99%	20,79%	46,77%
	4e	2894	2371	5265	46,50%	38,10%	84,61%
	3e	3129	2554	5683	25,70%	20,98%	46,67%

Les résultats au BEPC, quant à eux, ont connu une nette amélioration par rapport à ceux de l'année scolaire précédente. Ainsi, ils sont passé de **24.67%** en 2022-2023 (20.97% pour les filles) à **40.59%** en 2023-2024 (38,17% pour les filles).

(Source : annuaire statistiques DESPS)

2.1.3.2. Principales leçons apprises

- Le Taux de redoublement est très élevé en 4e et 3e (plus de 20%). Cela représente un goulot d'étranglement avant l'examen final, possiblement lié à des lacunes accumulées ou à un accompagnement insuffisant.
- Le taux d'achèvement global de 51,81% signifie que près de la moitié des élèves quittent le cycle sans le terminer, ce qui nuit à la lutte contre l'abandon scolaire.

2.1.4. Lycée

2.1.4.1. Principaux résultats enregistrés

a. Accès et maintien des apprenants

La DRENA de Guiglo compte au total 28 établissements sur les 64 existants ayant un second cycle ouvert. Selon leur statut, 21 établissements sont privés et les 07 autres établissements sont publics. En termes de population scolaire, ce sont 9789 apprenants dont 3722 filles qui étaient inscrits dans les classes du second cycle, en 2023-2024. Ces effectifs étaient répartis comme suit :

- Privé : 5116 inscrits dont 1990 filles
- Public : 4673 inscrits dont 1732 filles

Ainsi, si du point de vue de l'offre éducative au second cycle les établissements privés sont trois fois plus nombreux, on constate qu'il y a un relatif équilibre dans la répartition des effectifs des élèves.

En ce qui concerne les indicateurs d'accès et de couverture, ils se présentaient de la façon suivante :

Tableau 11 : Taux d'accès et de scolarisation au 2nd Cycle du Secondaire en 2023-2024 (Source : Annuaire statistiques DESPS)

LIBELLE INDICATEUR		% Garçons	% Filles	% Ensemble
Accès	Taux brut d'Admission ou d'accès (TBA)	13,66%	10,77%	12,42%
	Taux Net d'Admission ou d'Accès (TNA)	05,72%	04,34%	05,13%
	Taux brut de scolarisation (TBS)	17,39%	14,57%	16,16%
	Taux Net de Scolarisation (TNS)	13,08%	11,22%	12,27%
	Taux d'Achèvement au Secondaire 2 (TAS 2)	20,30%	17,21%	18,96%
Équité	Indice de Parité du TBA selon le Sexe (IPS)	78,84%		

Ces indicateurs montrent qu'il y a très peu d'élèves, tous âges confondus, qui accèdent à la classe de seconde (12.42%) et encore moins d'apprenants ayant l'âge légal requis pour ce niveau (16 ans) qui y parviennent (05.13%).

On observe globalement qu'une grande partie de la population scolarisable de plus de 16 ans est sortie du circuit scolaire. En effet, seuls 16.16% d'entre eux constituaient les effectifs des élèves du second cycle en 2023-2024.

b. Qualité des apprentissages

Les résultats obtenus par les élèves du second cycle en 2023-2024 sont les suivants :

Tableau 12 : Taux de promotion et de redoublement au second cycle en 2023-2024
(Source : Base statistiques DRENA Guiglo)

Libellé Indicateur	Niveau d'étude	Eff Total inscrits F /G	Effectifs Garçons	% Garçons	Effectifs Filles	% Filles	Ensemble	% Ensemble
Taux de promotion par niveau (TP)	2nde	2762	892	32,30%	605	21,90%	1497	54,20%
	1ère	2167	1002	46,24%	665	30,69%	1667	76,93%
	Tle	4860	1446	29,75%	881	18,13%	2327	47,88%
Taux de redoublement par niveau (TR)	2nde	2762	161	05,83%	102	03,69%	263	09,52%
	1ère	2167	175	08,08%	98	04,52%	273	12,60%
	Tle	4860	683	14,05%	528	10,86%	1211	24,92%

Si les résultats des apprenants de seconde et de Première sont relativement satisfaisants, ceux obtenus au Baccalauréat de la session 2024 par les élèves de Terminale ne sont pas reluisants. En outre, en les comparant à ceux de la session précédente, on observe également qu'ils ont considérablement régressé :

Tableau 13 : Pourcentage des admis au Baccalauréat des sessions 2023 et 2024
(Source : Annuaire statistiques DESPS)

Session Baccalauréat	% admis Filles	% admis Garçons	% admis Total
2023	32.19%	35.87%	34.40%
2024	23.68%	26.10%	25.12%
Variation	-08.51%	-09.77%	-09.28%

2.1.4.2. Principales leçons apprises

- Les taux d'accès au second cycle sont très bas : seulement 12,42% de l'ensemble des apprenants accèdent à la classe de seconde, et seulement 05,13% à l'âge légal (16 ans). Cela révèle une exclusion massive à l'entrée au lycée, en rupture avec la scolarisation au collège.
- Le taux net de scolarisation est faible (12,27%). Cela implique que la majorité des jeunes de 16 à 19 ans sont hors du système scolaire, sans parcours de réintégration ou de seconde chance identifié.
- La chute drastique du taux de réussite au Baccalauréat, de 34,40% en 2023 à 25,12% en 2024, est alarmante. Elle traduit soit :
 - Une dégradation de la qualité de l'enseignement,
 - Une accumulation de lacunes non résorbées tout au long du cycle.

2.1.5. Éducation Non Formelle

2.1.5.1. Principaux résultats enregistrés

a. Acquis au plan systémique

Le sous-système éducatif non-formel de la DRENA de Guiglo est essentiellement composé des Structures Islamiques d'Éducation (SIE) et des Centres d'Éducation Communautaires (CEC)

En 2024-2025, la Direction Régionale de Guiglo comptait 127 SIE et 08 Centres CEC.

Tableau 14 : Nombre et catégorie des Structures Islamiques d'Éducation (SIE), DRENA Guiglo (Source, Service Alpha DRENA Guiglo)

DRENA	Nombre de SIE	Catégorie des SIE			
		Intégrées	Proches	Éloignées	Non Intégrables (Très éloignées)
BOLEQUIN	36	00	20	16	00
GUIGLO 2	18	02	14	02	00
GUIGLO	18	05	13	00	00
TAÏ	39	01	31	05	02
TOULEPLEU	16	00	08	08	00
TOTAL	127	08	86	31	02

Sans prendre en compte les effectifs des apprenants des SIE intégrées, les apprenants des autres catégories de SIE sont évalués, en 2024-2025, à 11033 individus dont 5644 filles. (**Voir les détails à l'annexe 7**).

La situation des effectifs des apprenants et des animateurs des Centres d'Éducation Communautaire, quant à elle, se présente comme indiquée dans le tableau 15 ci-dessous :

Tableau 15 : Effectifs des apprenants et des animateurs des Centres d'Éducation Communautaire (CEC) en 2024-2025 (Source, Service Alpha DRENA Guiglo)

Niveaux	Nombre de Classes	Effectif Apprenants		Effectif Animateurs	
		Total	Filles	Total	Femmes
CP1	48	1016	478	33	9
CP2	49	888	436	25	4
CE1	43	575	281	23	3
CE2	35	389	183	23	2
CM1	23	222	129	17	4
CM2	13	192	88	13	0
Total	211	3282	1595	134	22

b. Qualité des apprentissages

Au terme de l'année scolaire 2023-2024, les apprenants des CEC et des SIE de la DRENA de Guiglo ont obtenu les résultats suivants :

Tableau 16 : Taux de promotion dans les SIE et les CEC en 2023-2024

IEPP	Taux de promotion	
	CEC	SIE
GUIGLO 1	86.66%	91.03%
GUIGLO 2	83.12%	57.75%
BLOLEQUIN	86%	65%
TAI	NP	NP
TOULEPLEU	80%	92.90%
TOTAL	83.95%	76.67%

À l'analyse, les apprenants des CEC et des SIE ont réalisé des performances remarquables. Celles-ci ont été rendues possibles grâce à un encadrement pédagogique efficace des enseignants par les CPPP et les CES Alpha

2.1.5.2. Principales leçons apprises

- Il existe un problème de coordination des activités entre les CPPP et les CES Alpha qui engendre des distorsions au niveau des statistiques : les données fournies sont souvent contradictoires.
- Les effectifs globaux élevés (11 033 apprenants dans les SIE dont 5 644 filles) signalent un intérêt communautaire réel pour ces structures.
- Seules 08 SIE sur 127 sont intégrées, soit moins de 07% : cela indique une faible inclusion des SIE dans le système éducatif national, posant des défis de qualité, d'harmonisation des curricula et de certification.
- L'éducation non formelle joue un rôle d'inclusion majeur, notamment pour les filles (48,6% des effectifs dans les CEC), souvent vulnérables dans le système formel.

2.1.6. Alphabétisation

2.1.6.1. Principaux résultats enregistrés

a. Acquis au plan systémique

Selon les résultats du Recensement Général de la Population et de l'Habitat (RGPH), en 2021, environ 51.5% de personnes vivant en Côte d'Ivoire ne savaient ni lire ni écrire dans une langue quelconque. La situation est quasi similaire en 2024 dans la région du Cavally où plus de 48% de la population est analphabète.

Consciente donc du défi à relever dans le domaine de l'alphabétisation afin de combattre l'ignorance et l'obscurantisme des populations non-alphabétisées, la Direction Régionale de l'Éducation Nationale et de l'Alphabétisation a déployé en 2023-2024 un important programme consistant notamment à :

- Informer, sensibiliser et mobiliser les CIEPA en vue de susciter leur intérêt et obtenir leur appui aux activités des centres Alpha
- Renforcer les capacités des moniteurs des Centres Alpha pour les rendre plus performants
- Mobiliser et sensibiliser les populations afin d'ouvrir de nouveaux centres
- Superviser les activités pédagogiques des Centres Alpha
- Faire le suivi administratif des Centres d'alphabétisation

Ces activités ont contribué à l'ouverture ou au maintien en fonctionnement d'un total 59 centres Alpha répartis comme l'indique le tableau 17 ci-dessous :

Tableau 17 : Nombre et répartition des Centres d'Alphabétisation de la DRENA de Guiglo

IEPP	Centres								
	Nombre de Centres	Niveaux			Zone		Nature		
		1	2	P/A	Urbain	Rural	Privé	État	Institution
BLOLEQUIN	2	1	1	0	1	1	1	1	0
GUIGLO 2	9	8	1	0	5	4	9	0	0
GUIGLO	22	18	03	01	02	20	20	00	02
TAÏ	09	09	0	0	08	1	7	1	01
TOULEPLEU	17	15	02	0	04	13	17	0	0
TOTAL	59	51	07	01	20	39	54	02	03

b. Qualité des apprentissages

Les résultats obtenus par les auditeurs des centres d'alphabétisation de la DRENA de Guiglo sont globalement positifs. Ainsi, même si des problèmes persistent au niveau de la disponibilité des outils didactiques adaptés pour les moniteurs et pour les auditeurs, l'encadrement dont les premiers font l'objet de la part des Conseillers Alpha leur a permis d'assurer assez correctement les enseignements.

Ci-dessous, les résultats obtenus par les auditeurs des différents centres d'alphabétisation en 2024, répartis par IEPP :

Tableau 18: Taux d'acquisition des compétences par les auditeurs des centres d'alphabétisation

IEPP	Pourcentage d'acquisition
GUIGLO 1	100%
GUIGLO 2	100%
BLOLEQUIN	94%
TAI	
TOULEPLEU	80.65%
TOTAL	93.66%

2.1.6.2. Principales leçons apprises

- La création et la relance de 59 centres d'alphabétisation répartis sur les 05 IEPP de la DRENA indiquent un engagement fort de l'administration éducative régionale.
- Seulement 07 centres disposent d'un niveau 2 d'alphabétisation, et 01 seul centre est au niveau post-alpha (P/A), révélant une faible continuité pédagogique pour les apprenants après l'acquisition des bases.

2.1.7. Gouvernance

2.1.7.1. Principaux résultats enregistrés

Entre **2011 et 2024**, plusieurs établissements secondaires ont été construits ou rénovés dans la zone de Guiglo grâce aux efforts conjugués des promoteurs des établissements privés, des Mairies et du Conseil Régional du Cavally, renforçant ainsi l'offre éducative et améliorant les conditions d'accueil des élèves.

Ainsi, au niveau du secondaire public, ce sont dix-sept (17) nouveaux établissements secondaires qui ont été construits sur une période de cinq (05) ans (2015-2020) pour atteindre au total vingt-cinq (25) établissements, soit une croissance de plus de 200%. Le secondaire privé n'est pas en reste. La DRENA de Guiglo compte en effet à ce jour trente-neuf (39) établissements privés.

Par ailleurs, le renforcement des capacités des enseignants et des personnels administratifs, activité au cœur de la stratégie de la Direction Régionale de l'Éducation Nationale et de l'Alphabétisation de Guiglo, permet d'organiser, chaque année, des sessions de formation pédagogiques, administratives et financières. Ce qui a un effet tangible sur les performances académiques des apprenants, le renforcement de la co-responsabilité et de la culture de la redevabilité des gestionnaires des structures scolaires.

2.1.7.2. Principales leçons apprises

- La croissance de plus de 200% du nombre de lycées et collèges publics sur une période de cinq (05) ans (de 08 à 25 établissements publics entre 2015 et 2020) démontre :
 - ✓ Une volonté politique forte d'élargir l'accès au secondaire,
 - ✓ Une mobilisation multisectorielle réussie (collectivités locales, promoteurs privés, État central).
- L'augmentation des infrastructures ne garantit pas nécessairement l'accès équitable, comme le révèlent les faibles taux d'accès au secondaire 1 et 2 dans d'autres sections de ce projet (Voir tableaux 8 et 11, taux d'accès et de scolarisation au 1^{er} et au second cycles du Secondaire).

2.2. ANALYSE DE LA SITUATION ACTUELLE RELATIVE À L'ÉDUCATION DANS LA RÉGION DU CAVALLY

2.2.1. Problèmes persistants en matière d'éducation dans la région du Cavally

2.2.1.1. Préscolaire

L'offre préscolaire dans la région du Cavally demeure très limitée, notamment dans les zones rurales où de nombreuses localités ne disposent d'aucune structure d'accueil pour les enfants de 3 à 5 ans. Cette situation accentue les inégalités d'accès à une éducation de qualité dès le plus jeune âge.

De plus, les établissements existants souffrent d'une insuffisance criante en équipements : mobilier inadapté, jeux éducatifs rares, absence de matériel didactique adapté aux besoins cognitifs et psychomoteurs des enfants. À cela s'ajoute une sensibilisation encore limitée des parents, en particulier dans les zones rurales où le préscolaire est perçu comme une option non prioritaire, freinant ainsi l'inscription des enfants et la fréquentation des structures.

2.2.1.2. Primaire

Le niveau primaire est confronté à plusieurs défis majeurs. Tout d'abord, la surcharge des classes est un problème aigu dans les centres urbains et certaines zones périurbaines, où les effectifs dépassent souvent les normes pédagogiques, rendant l'enseignement moins efficace. En parallèle, l'insuffisance d'enseignants constitue un frein majeur à l'apprentissage : de nombreuses écoles rurales fonctionnent avec un personnel réduit, contraint de gérer des classes jumelées ou multigrades.

Enfin, les faibles performances aux évaluations nationales (PASEC), en particulier en lecture, écriture et calcul, traduisent un besoin urgent de renforcer les compétences de base des élèves et d'améliorer les pratiques pédagogiques.

2.2.1.3. Collège

Au niveau du premier cycle du secondaire, plusieurs collèges ne disposent pas d'infrastructures ou d'équipements adéquats : absence de latrines, de cantines scolaires, d'électricité, d'eau potable, d'équipements pédagogiques, etc. Ces déficiences matérielles affectent la qualité de vie scolaire et compromettent la rétention des élèves, en particulier des filles.

2.2.1.4. Lycée

L'enseignement dans le cycle 2 est marqué par un faible taux d'accès en classe de seconde, limitant les possibilités de poursuite des études pour les élèves issus du collège. Les taux de redoublement restent par ailleurs élevés, en raison d'un suivi pédagogique généralement insuffisant et de l'orientation académique souvent inadéquate.

En outre, certaines disciplines scientifiques souffrent d'une pénurie chronique d'enseignants qualifiés, tandis que les établissements sont souvent dépourvus de

laboratoires, de bibliothèques et d'équipements TIC essentiels à un enseignement de qualité.

2.2.1.5. Éducation Non Formelle

L'éducation non formelle est encore peu développée dans la région. On observe un nombre réduit de centres adaptés aux jeunes déscolarisés ou non scolarisés (127 SIE et 08 CEC), alors que la demande est élevée. L'absence de suivi pédagogique structuré, de programmes harmonisés et de passerelles vers l'éducation formelle limite également les opportunités d'apprentissage tout au long de la vie. Par ailleurs, les partenariats avec les ONG et les acteurs communautaires demeurent faibles, réduisant la mise en œuvre de programmes alternatifs innovants et contextualisés.

2.2.1.6. Alphabétisation

Malgré les efforts entrepris, la région enregistre un taux d'analphabétisme élevé, particulièrement chez les femmes et dans les zones rurales. Les centres d'alphabétisation (59) peinent à attirer et retenir les apprenants, en raison d'horaires inadaptés et du manque de matériel.

De plus, les programmes proposés sont souvent peu contextualisés : ils n'intègrent pas suffisamment les langues locales ni les réalités socioculturelles des bénéficiaires. Enfin, l'alphabétisation repose principalement sur des financements extérieurs, non pérennes, mettant en péril la continuité des actions

2.2.1.7. Gouvernance

La gouvernance du système éducatif régional est confrontée à une faible implication des communautés locales dans la gestion des établissements scolaires, ce qui nuit à la transparence et à la mobilisation sociale autour de l'école. En outre, la capacité de planification, de suivi-évaluation et de reddition de comptes reste faible au sein des structures éducatives, notamment au niveau des Directeurs d'écoles, des chefs d'établissement et des directeurs des études.

2.2.2. Analyse des principales parties prenantes

L'environnement éducatif de la région du Cavally est influencé par une diversité d'acteurs aux rôles complémentaires :

- **La DRENA de Guiglo** : acteur central de pilotage, de coordination et de mise en œuvre de la politique éducative régionale.
- **Les IEPP, les Chefs d'établissements, les Directeurs des études et les Directeurs d'écoles primaires** : responsables de la gestion quotidienne des structures éducatives.
- **Les collectivités territoriales (Mairies, Conseil régional)** : partenaires clés dans la construction et l'équipement des infrastructures scolaires.

- **Les partenaires techniques et financiers** (UNICEF, ONG locales et internationales) : appuient l'amélioration de la qualité de l'enseignement et la mise en œuvre de projets spécifiques.
- **Les Comités de Gestion des établissements scolaires (COGES),**
- **Les mécanismes mandataires associatifs et les Comités de veille** : bien que souvent peu structurées, ils peuvent jouer un rôle déterminant dans la gouvernance locale des écoles.
- **Les enseignants et syndicats** : parties prenantes majeures dans la qualité des apprentissages et la défense des conditions de travail.
- **Les communautés locales** : leur implication dans la scolarisation des enfants, la sécurité et l'entretien des écoles est indispensable.
- **Les apprenants eux-mêmes**, souvent sous-représentés, mais directement concernés par toute réforme ou action éducative.

2.2.3. Analyse des principales menaces et opportunités

Menaces :

- Pauvreté persistante dans certaines zones, limitant l'accès à l'école et favorisant l'abandon scolaire.
- Insécurité ponctuelle liée aux tensions communautaires ou à l'instabilité dans les zones frontalières.
- Érosion des financements publics destinés à l'éducation formelle et à l'alphabétisation.

Opportunités :

- Mise en œuvre du Programme de Soutien au Développement Rural (PSDR 2023–2027), qui prévoit :
 - La création de chantiers-écoles avec centres d'hébergement (budget prévu : 116 000 000 FCFA), favorisant la formation pratique et l'insertion.
 - La construction de nouvelles écoles maternelles (164 850 000 FCFA), contribuant à une meilleure couverture préscolaire.
 - La construction d'écoles primaires supplémentaires (354 340 000 FCFA), renforçant l'offre en milieu rural.
 - La création d'un internat pour le collège des jeunes filles (175 000 000 FCFA), visant à lutter contre les abandons scolaires féminins.
- Volonté manifeste des collectivités locales d'investir dans l'éducation.

TROISIÈME PARTIE : CADRAGE STRATÉGIQUE

3.1. VISION STRATÉGIQUE ET CHANGEMENTS VISES

La vision stratégique du Plan Éducatif Régional 2025-2030 de la DRENA de Guiglo est d'établir d'ici 2030 un système éducatif régional inclusif, équitable et de qualité, garantissant à chaque enfant, adolescent et adulte du Cavally l'accès à une éducation et une formation de qualité, tout en réduisant significativement l'analphabétisme.

Il s'agit de faire de l'éducation un véritable moteur de développement local, en dotant la population des compétences fondamentales (lire, écrire, compter) et des savoirs indispensables pour participer activement au progrès socio-économique et culturel de la région. Cette vision s'aligne sur les orientations nationales visant à placer l'éducation et l'alphabétisation au cœur de la transformation économique et sociale du pays.

Pour concrétiser cette vision, le PER 2025-2030 fixe plusieurs objectifs stratégiques et résultats attendus par sous-secteur :

- **Accès élargi et équité** : Augmentation significative des taux de scolarisation et d'achèvement à tous les niveaux (préscolaire, primaire, secondaire), avec une attention particulière aux filles, aux enfants des zones rurales/éloignées et aux groupes vulnérables. Aucun enfant ne doit rester hors de l'école pour des raisons économiques, de genre, de handicap ou de distance.
- **Amélioration de la qualité des apprentissages** : Rehausser le niveau des acquis scolaires des élèves en garantissant un enseignement de qualité. Cela passe par la formation continue des enseignants, l'amélioration des conditions d'apprentissage (infrastructures scolaires, équipements, manuels), ainsi que par le suivi régulier des performances des élèves. L'objectif est d'atteindre des taux de réussite plus élevés aux examens (ex. CEPE, BEPC, BAC) et de meilleures compétences en lecture, écriture et mathématiques dès le primaire.
- **Adéquation formation – besoins du milieu** : Au niveau secondaire, encourager l'orientation des jeunes vers des filières techniques et professionnelles porteuses, et promouvoir l'entrepreneuriat. Le but est d'améliorer l'employabilité des jeunes diplômés et de valoriser des compétences utiles au développement régional (agriculture, agro-industrie, métiers).
- **Renforcement de l'alphabétisation et de l'éducation non formelle** : Donner une deuxième chance éducative aux jeunes déscolarisés et aux adultes analphabètes. Le PER vise à réduire de manière drastique le taux d'analphabétisme dans la région (actuellement estimé à près de 48%) en élargissant l'accès aux programmes d'alphabétisation, en particulier pour les femmes. Les centres d'alphabétisation et d'éducation non formelle seront multipliés et renforcés afin de permettre l'apprentissage tout au long de la vie pour tous.
- **Gouvernance participative et optimisation des ressources** : Instaurer une gestion plus efficace, transparente et inclusive du système éducatif régional. Cela implique une meilleure planification et coordination entre acteurs, le suivi-évaluation des actions, la participation active des communautés (COGES,

associations de parents...) et la mobilisation accrue de ressources financières. L'accent est mis sur la redevabilité à tous les niveaux et la pérennisation des acquis.

En somme, les changements visés portent sur l'accès universel, la qualité et la pertinence de l'éducation, la promotion de l'alphabétisation comme levier de développement communautaire, et la bonne gouvernance du secteur éducatif. Ces axes stratégiques, détaillés ci-après, guideront l'intervention de la DRENA de Guiglo sur la période 2025-2030.

3.2. THÉORIE DU CHANGEMENT

La théorie du changement du PER 2025-2030 de la DRENA de Guiglo repose sur l'enchaînement logique suivant :

- Si l'on apporte des réponses stratégiques aux problèmes identifiés dans le diagnostic, alors l'éducation dans la région connaîtra des améliorations notables, ce qui permettra d'atteindre la vision définie.

Plus précisément,

- Si la région investit dans le développement des infrastructures scolaires (construction d'écoles maternelles, salles de classes supplémentaires au primaire et au secondaire, internats, etc.) et
- Si elle supprime les obstacles financiers pour les familles vulnérables, alors davantage d'enfants pourront intégrer et achever le préscolaire, le primaire et le secondaire.

Parallèlement,

- Si l'on améliore la qualité de l'enseignement (via la formation continue des enseignants, la dotation en manuels et équipements, et le renforcement de l'encadrement pédagogique), alors les élèves acquerront de meilleures compétences et seront plus susceptibles de réussir dans la suite de leur parcours éducatif.

Dans le même temps,

- Si des efforts soutenus sont déployés pour renforcer l'alphabétisation des jeunes non scolarisés et des adultes, par l'ouverture de nouveaux centres, la sensibilisation des communautés et l'amélioration des contenus de formation, alors le taux d'analphabétisme reculera significativement. Une population adulte plus alphabétisée est plus apte à soutenir la scolarité des enfants, à adopter des innovations agricoles/sanitaires et à participer aux activités économiques locales, créant ainsi un cercle vertueux de développement.

En outre,

- Si la gouvernance du système éducatif est améliorée (meilleure coordination entre services scolaires et extrascolaires, implication des acteurs locaux, suivi rigoureux des indicateurs) alors les ressources seront utilisées plus efficacement et les

interventions gagneront en impact. Des mécanismes de suivi-évaluation robustes permettront d'apprendre en continu et d'ajuster les actions en fonction des résultats et des leçons tirées en cours de route.

Enfin, cette théorie du changement suppose certaines conditions préalables (**hypothèses**) pour réussir :

1. Une stabilité politique et sécuritaire dans la région,
2. Un engagement fort et continu de l'État à financer l'éducation,
3. Le soutien des partenaires techniques et financiers, ainsi que l'adhésion des populations bénéficiaires.

Si ces conditions sont réunies et que les interventions planifiées sont menées à bien, alors la région du Cavally verra émerger à l'horizon 2030 une jeunesse mieux formée et une population globalement plus instruite et outillée pour le progrès, concrétisant ainsi la vision du PER.

Schéma narratif de la théorie du changement :

Ressources & Actions (infrastructures, enseignants formés, programmes d'alphabétisation, etc.)

→ **Réalisations** (écoles construites, enseignants recrutés, centres ouverts, etc.)

→ **Résultats à court terme** (capacités d'accueil accrues, enseignants plus efficaces, participation accrue des apprenants jeunes et adultes)

→ **Effets à moyen terme** (hausse des taux de scolarisation et d'alphabétisation, amélioration des performances scolaires, réduction des disparités filles/garçons)

→ **Impact final** (population éduquée contribuant au développement régional, cohésion sociale renforcée, réduction de la pauvreté). Ce cheminement traduit le changement escompté grâce au PER 2025-2030.

3.3. LOGIQUE D'INTERVENTION

La logique d'intervention détaille, pour chaque sous-secteur de l'éducation, les objectifs spécifiques poursuivis et les stratégies d'action envisagées dans le cadre du PER 2025-2030. Elle tient compte des acquis et des faiblesses identifiés dans le diagnostic stratégique et s'aligne sur les axes de changement visés.

3.3.1. Préscolaire

Objectif 2030 : Accroître fortement la préscolarisation des enfants de 3 à 5 ans dans la région du Cavally, en passant d'un taux brut de préscolarisation extrêmement faible, environ 5% en 2023-2024, à au moins 15% en 2030. Il s'agit de donner aux jeunes enfants les bases essentielles pour la réussite de leur parcours éducatif ultérieur, en particulier dans les zones rurales où l'offre est quasi inexistante.

Stratégies et interventions clés :

1. **Extension de l'offre préscolaire** : Construction et ouverture de nouvelles écoles maternelles, notamment dans les localités actuellement dépourvues. Le plan prévoit de concrétiser les projets déjà identifiés (par ex. 30 projets de création d'écoles préscolaires dont 25 portés par les communautés) et de poursuivre cet effort tout au long du PER. Des approches innovantes seront encouragées, telles que les écoles communautaires préscolaires ou les classes maternelles rattachées aux écoles primaires existantes, afin de toucher plus d'enfants rapidement.
2. **Réduction des barrières financières** : Mise en place de mesures pour alléger le coût de la préscolarisation pour les parents. Cela pourra inclure la subvention des frais préscolaires, la distribution de kits aux tout-petits, ou l'appui aux cantines/soupes infantiles. L'objectif est de stimuler la demande en rendant la maternelle accessible aux familles modestes.
3. **Sensibilisation des parents et communautés** : Organisation de campagnes d'information sur l'importance de la petite enfance. Beaucoup de parents, mal informés, n'inscrivent pas leurs enfants à la maternelle, pensant cela optionnel. À travers les comités de parents, les radios locales et les ONG, le PER promouvra les bénéfices de l'éducation préscolaire pour le développement de l'enfant, afin de créer un engouement communautaire autour de la maternelle.
4. **Amélioration de la qualité préscolaire** : Recrutement et formation d'enseignants préscolaires supplémentaires (en veillant à la parité hommes-femmes dans le recrutement), dotation en matériels pédagogiques (jeux éducatifs, supports d'éveil), et renforcement de l'encadrement. Les indicateurs de qualité, tels que le ratio enfants/enseignant ou la disponibilité de commodités dans les écoles (eau potable, latrines adaptées, aires de jeux), seront suivis et améliorés (actuellement seulement 46% des écoles préscolaires ont de l'eau, 19% l'électricité...).
5. **Ciblage de l'inclusion** : Veiller à intégrer au préscolaire les enfants vulnérables, notamment ceux en situation de handicap ou provenant de milieux défavorisés. Des appuis spécifiques (éducateurs spécialisés itinérants, matériel adapté) pourront être prévus pour favoriser une éducation pré-primaire inclusive.

Grâce à ces interventions, on attend d'ici 2030 une augmentation notable du nombre d'enfants préscolarisés, une réduction des inégalités d'accès (entre zones urbaines et rurales, entre garçons et filles), et une meilleure préparation des élèves pour le primaire. Le succès du sous-secteur préscolaire se mesurera notamment à travers le Taux Brut/Net d'admission au préscolaire, qui devrait progresser sensiblement, et le degré de satisfaction des parents vis-à-vis de ce service nouvellement disponible.

3.3.2. Primaire

Objectif 2030 : Consolider les taux d'accès et de scolarisation au primaire et améliorer la qualité de l'enseignement fondamental. Le primaire étant déjà marqué par une

scolarisation massive des enfants en âge d'aller à l'école (effectif de plus de 111 000 élèves en 2023-2024), l'objectif est d'atteindre la pleine couverture (100% d'accès) et un meilleur Taux d'Achèvement (entre 80 et 90%), tout en corrigeant les poches résiduelles de non-scolarisation et en combattant l'abandon scolaire. Parallèlement, il convient de relever le niveau des acquis en lecture, écriture et calcul des élèves du primaire.

Stratégies et interventions clés :

1. **Achèvement de la scolarisation universelle** : Construction de salles de classe additionnelles et création d'écoles primaires dans les localités encore sous-dotées, de façon à ce qu'aucun village ne soit situé à plus de 05 kilomètres d'une école. Les projets de constructions identifiés (par exemple, projets de construction d'écoles primaires inscrits dans le plan de développement régional) seront mis en œuvre. En parallèle, des efforts de rétention scolaire seront menés : distribution de kits scolaires gratuits (dans la continuité des actions nationales du PSGouv), soutien aux cantines scolaires communautaires pour lutter contre la faim en milieu scolaire, suivi de l'assiduité des élèves avec l'appui des comités locaux (COGES).
2. **Qualité et maîtrise des apprentissages** : Mise en œuvre du Programme National d'Amélioration des Premiers Apprentissages Scolaires (PNAPAS) afin de renforcer les compétences de base en CP1-CP2 (lecture-écriture). Ce programme inclura la formation des enseignants aux nouvelles approches pédagogiques centrées sur l'élève, l'introduction d'outils d'évaluation périodique des acquis (tests de lecture réguliers), et l'appui par des conseillers pédagogiques pour remédier aux difficultés repérées. De plus, la dotation en manuels par élève sera portée vers le ratio 1/1 dans les matières fondamentales. L'accent sera mis sur la langue d'enseignement : améliorer la transition langue maternelle – français en début de scolarité pour faciliter la compréhension.
3. **Encadrement et formation continue des enseignants** : Renforcement du dispositif d'encadrement par les Conseillers Pédagogiques (CP) du primaire. Des sessions de formation continue seront organisées chaque année sur les thèmes clés (gestion de classe multi-niveaux, pédagogie inclusive, évaluation des compétences...). Les enseignants débutants bénéficieront d'un mentorat. Un système de supervision pédagogique régulière sera institué pour améliorer les pratiques en classe et partager les leçons apprises entre écoles.
4. **Promotion de l'équité et de l'inclusion** : Poursuite des efforts en faveur de la scolarisation des filles (même si la parité est globalement satisfaisante au primaire, il faut veiller à la maintenir, voire à soutenir les zones où les filles pourraient être désavantagées). Des actions de sensibilisation contre les mariages précoces et le travail des enfants seront menées en collaboration avec les leaders communautaires pour s'assurer que les filles comme les garçons achèvent le cycle primaire. Par ailleurs, l'inclusion des enfants en situation de handicap léger sera facilitée par l'adaptation des infrastructures (rampe d'accès, latrines accessibles) et la présence d'enseignants formés à l'éducation inclusive.

5. **Suivi des performances et soutien ciblé** : Établissement d'un système de suivi-évaluation des performances scolaires par école (tableaux de bord avec taux de réussite au CEPE, taux de redoublement, etc.) afin d'identifier les écoles ou sous-préfectures en difficulté. Des plans de remédiation ciblés seront mis en place là où les résultats sont faibles (par ex. déploiement de moniteurs ou volontaires pour cours de rattrapage, renforcement des inspections pédagogiques dans ces zones).

En conjuguant ces mesures, le PER vise à atteindre un Taux Brut de Scolarisation (TBS) au primaire avoisinant les 100% (avec un Taux Net de Scolarisation élevé) et un Taux d'achèvement en forte hausse (entre 80 et 90%). La qualité se mesurera par l'amélioration du taux de réussite au CEPE et par des évaluations en cours de cycle montrant une progression des compétences de base. L'éducation primaire restera ainsi le socle solide de la formation de base dans la région.

3.3.3. Collège

Objectif 2030 : Améliorer l'accès au collège et la rétention des adolescents dans le premier cycle du secondaire, en particulier pour les filles et les enfants des zones rurales, tout en posant les bases d'un enseignement secondaire de qualité et orienté vers les compétences du 21^e siècle. L'ambition est d'augmenter notablement le Taux de Transition Primaire-Collège et le Taux Brut/Net de Scolarisation au secondaire 1 (actuellement d'environ 45% brut et 25% net seulement).

Stratégies et interventions clés :

1. **Augmentation de la capacité d'accueil dans le secondaire 1** : Construction de nouveaux collèges de proximité dans les zones non couvertes et extension des établissements existants (ajout de salles de classe, notamment dans les collèges surpeuplés). Le PER capitalisera sur les investissements en cours (par ex. 342 nouveaux collèges construits au plan national entre 2021-2024 dont une partie dans la région) et veillera à ce qu'ils répondent aux besoins locaux. La carte scolaire sera optimisée pour implanter les collèges de façon stratégique, en tenant compte des flux d'élèves sortant du primaire.
2. **Internats et solutions d'hébergement pour les élèves éloignés** : Pour les localités rurales dont le collège le plus proche reste distant, le PER encourage la création d'internats ou de foyers d'accueil encadrés, notamment pour les jeunes filles. Le projet de construction d'un internat pour le collège des jeunes filles illustre cette approche visant à lever le frein de la distance et de la sécurité pour la scolarisation des adolescentes. De plus, des solutions d'hébergement chez l'habitant (avec bourses d'études et tutorat) pourront être mises en place en partenariat avec les communautés locales.
3. **Soutien financier et social aux collégiens vulnérables** : Instauration d'un programme de bourses ou d'aides (en nature ou espèces) pour les élèves du secondaire 1 issus de familles démunies, afin de couvrir les frais liés à la scolarité

(fournitures, uniformes, transport). Parallèlement, l'extension des cantines scolaires au collège sera explorée pour améliorer la nutrition et l'assiduité des élèves. Ces mesures permettront de réduire les abandons pour motifs économiques ou sociaux.

4. **Amélioration de la qualité et de la pertinence des interventions** : Mise à niveau des équipements des collèges (laboratoires de sciences, bibliothèques, salles informatiques si possible) pour enrichir l'enseignement. La formation continue des professeurs de collège sera renforcée, notamment sur la pédagogie différenciée (gérer des classes hétérogènes, remédier aux lacunes de certains élèves entrant en 6^e avec difficulté). On encouragera aussi l'introduction d'activités pratiques et de clubs (club de lecture, club science, sport) pour motiver les élèves et développer des compétences transversales. Enfin, une attention particulière sera portée à l'orientation scolaire en fin de 3^e : les conseillers d'orientation travailleront avec les élèves pour les guider soit vers le lycée général, soit vers des filières techniques/formation professionnelle selon leurs aptitudes, afin de lutter contre l'orientation par défaut et le décrochage en 2^e cycle.
5. **Égalité genre et protection** : Réduire les disparités filles-garçons au collège (actuellement, les filles sont souvent moins nombreuses au secondaire). Des programmes de mentorat féminin (par des enseignantes ou femmes leaders de la communauté) seront instaurés pour encourager les filles à poursuivre leurs études. De plus, le PER intègre des actions de lutte contre les grossesses précoces en milieu scolaire et le harcèlement : sensibilisation des élèves, mise en place d'un dispositif d'écoute et sanction des comportements inappropriés, afin de créer un environnement sûr propice surtout pour les adolescentes.

Grâce à ces interventions, on s'attend à une augmentation du taux d'accès et de maintien au collège, traduite par un plus grand nombre d'élèves entrant en 6^e et terminant la 3^e. L'écart entre filles et garçons devrait se réduire. Le succès se mesurera aussi par une baisse du taux d'abandon en cours de cycle et une hausse du Taux d'Achèvement au secondaire 1 (TAS1). Le PER vise également à ce qu'en fin de collège, les adolescents aient acquis un socle de connaissances et de compétences leur permettant soit de réussir au lycée, soit de s'orienter vers des formations techniques ou professionnelles avec de bonnes bases.

3.3.4. Lycée

Objectif 2030 : Étendre progressivement l'accès au lycée et améliorer la qualité de l'enseignement du second cycle, pour qu'un plus grand nombre de jeunes du Cavally atteignent le niveau Baccalauréat ou équivalent, tout en étant mieux préparés aux études supérieures ou à la vie active. Actuellement, l'accès au lycée reste très limité dans la région (12.42%).

L'objectif est donc d'améliorer le taux d'accès au lycée ainsi que le taux d'achèvement et, par ailleurs, de promouvoir l'orientation dans les filières techniques ou professionnelles après la classe de 3^e.

Stratégies et interventions clés :

1. **Diversification et augmentation de l'offre de lycées** : Création de nouveaux lycées généraux dans les départements insuffisamment couverts (par exemple, envisager un lycée dans chaque sous-préfecture importante si la démographie le justifie). Par ailleurs, encourager l'ouverture de lycées techniques ou filières techniques au sein des lycées existants en lien avec les secteurs porteurs locaux (agroalimentaire, gestion, informatique de base). Ces établissements supplémentaires et ces filières diversifiées offriront davantage de places aux élèves sortant du collège et réduiront la nécessité d'aller étudier hors région.
2. **Investissement dans les infrastructures et équipements** : Réhabiliter et équiper les lycées actuels afin de les adapter à la croissance des effectifs et aux exigences pédagogiques. Cela comprend la construction de nouvelles salles spécialisées (laboratoires de physique-chimie, salles multimédia), l'approvisionnement en équipements scientifiques, et l'amélioration des conditions d'hébergement lorsque des internats existent. Un accent particulier sera mis sur la connectivité et le numérique éducatif au lycée (par ex. connecter les lycées à internet, doter en ordinateurs) pour ouvrir les élèves aux ressources pédagogiques modernes et à la culture numérique.
3. **Amélioration des performances académiques** : Mise en œuvre de programmes de préparation intensifiée aux examens du BAC (sessions de révision, concours blancs) pour améliorer les taux de réussite. Les enseignants de lycée bénéficieront de formations spécifiques sur l'approche par compétences et l'évaluation des compétences complexes, afin de mieux préparer les élèves au supérieur. Des partenariats avec des universités ou grandes écoles ivoiriennes pourront être noués pour des interventions ponctuelles (conférences, tutorat) visant à stimuler l'excellence chez les élèves du secondaire.
4. **Orientation post-bac et insertion** : Le PER prévoit de renforcer l'orientation des élèves de Terminale en fin de cycle. Des forums métiers/études supérieures seront organisés en région pour présenter aux futurs bacheliers les filières disponibles (universités, instituts techniques, formation professionnelle qualifiante, etc.) et les débouchés associés. L'objectif est d'accroître le taux de poursuite d'études supérieures des bacheliers de la région et/ou leur employabilité directe s'ils choisissent d'entrer sur le marché du travail.
5. **Mesures incitatives pour les filles au lycée** : Compte tenu des difficultés accrues pour les filles de poursuivre jusqu'au baccalauréat (pressions sociales, charge familiale), le plan inclut des bourses spécifiques pour les jeunes filles méritantes au lycée, couvrant éventuellement logement et besoins de base, afin d'éviter les abandons pour raisons économiques. De plus, des campagnes de sensibilisation continueront de promouvoir l'éducation des filles au-delà du collège, en impliquant les familles et en valorisant des modèles de réussite féminine (anciennes élèves ayant réussi).

Au terme de ces actions, la région de Guiglo devrait voir croître le nombre d'élèves inscrits en lycée et réussir le baccalauréat. Le Taux d'Achèvement du secondaire 2

(TAS2) devra progresser à mesure que les obstacles logistiques et financiers diminuent. La qualité de l'enseignement secondaire se reflétera dans de meilleurs taux de réussite au BAC, mais aussi dans l'acquisition par les élèves de compétences utiles (esprit critique, compétences numériques de base, connaissances scientifiques) attestées par des évaluations nationales ou internationales. En outre, un lien plus étroit avec l'enseignement supérieur et le monde professionnel contribuera à faire du cycle secondaire supérieur un tremplin efficace vers l'avenir des jeunes du Cavally.

3.3.5. Éducation Non Formelle

Objectif 2030 : Offrir des opportunités éducatives et de formation aux enfants et adolescents non scolarisés ou déscolarisés précocement, afin de leur permettre d'acquérir les compétences de base équivalentes au primaire et, si possible, de réintégrer le système formel ou d'apprendre un métier. L'éducation non formelle sert de filet de rattrapage pour ne laisser aucun jeune de côté, conformément au principe d'éducation pour tous.

Stratégies et interventions clés :

1. **Renforcement des Centres d'Éducation Communautaire (CEC) et structures alternatives** : Les CEC, les Structures Islamiques d'Éducation (SIE) et autres centres communautaires accueillant des jeunes hors école seront soutenus et multipliés. On capitalisera sur les bons résultats déjà observés dans ces structures (performances remarquables aux évaluations pour les apprenants des CEC et SIE). Le PER prévoit de créer de nouveaux centres non formels dans les localités connaissant un fort taux de décrochage scolaire, en partenariat avec les ONG et les associations locales. Chaque nouveau centre sera doté du matériel pédagogique nécessaire et encadré par du personnel formé.
2. **Curricula alternatifs accélérés** : Développer et mettre en œuvre des programmes d'enseignement accéléré pour permettre aux jeunes déscolarisés d'atteindre en 2-3 ans un niveau équivalent à la fin du primaire (CM2) ou du collège (3^e) selon leur âge. Ces curricula, flexibles et adaptés (horaires aménagés, contenus contextualisés), tiendront compte de la langue utilisée par les bénéficiaires (possibilité d'utiliser les langues locales pour l'alphabétisation de base avant de basculer en français). Les programmes incluront également des notions de vie pratique (santé, civisme, finances de base) pour une approche holistique.
3. **Formation et encadrement des éducateurs non formels** : Recruter et former des éducateurs/moniteurs pour les CEC et autres centres non formels. Une collaboration étroite sera encouragée entre les CPPP et les Conseillers à l'Extra-scolaire (CES Alpha) afin d'assurer la qualité des enseignements et l'uniformité des standards. L'un des enseignements tirés du passé est le besoin d'améliorer la coordination entre ces intervenants, afin d'éviter les incohérences dans les données et les approches.
4. **Passerelles vers le système formel** : Instaurer des mécanismes de validation des acquis pour les apprenants de l'éducation non formelle, de sorte que les

apprenants qui le souhaitent puissent intégrer le système formel à un niveau correspondant à leurs compétences.

5. **Approche axée sur les compétences de vie et l'insertion** : Pour les adolescents plus âgés qui ne retourneront pas dans le formel, les programmes non formels intégreront des modules de formation professionnelle de base (initiation à un métier, stages chez des artisans locaux) et des compétences de vie courante (gestion d'une activité génératrice de revenus, éducation financière, prévention santé). Le but est que ces jeunes sortent du programme avec une employabilité accrue ou la capacité de créer une petite activité. Des partenariats avec le Ministère de la Jeunesse ou des ONG spécialisées seront recherchés pour appuyer cette composante insertion professionnelle.

Avec ces actions, l'éducation non formelle deviendra un véritable levier de seconde chance dans le Cavally. Le succès se manifestera par un recul du nombre de jeunes en dehors de tout cadre éducatif, une hausse du nombre de candidats libres se présentant et réussissant aux examens officiels (CEPE, BEPC en candidats individuels issus des centres non formels), et par les témoignages de jeunes ayant pu soit réintégrer l'école formelle, soit acquérir un métier grâce à ces programmes. L'impact social en sera considérable en termes de prévention de la délinquance, de cohésion sociale et d'employabilité

3.3.6. Alphabétisation

Objectif 2030 : Mener une offensive majeure contre l'analphabétisme dans la région de Guiglo, en réduisant fortement le taux d'analphabétisme des adultes (hommes et femmes) et des jeunes hors système. L'objectif chiffré est, par exemple, de faire passer le taux d'alphabétisation des adultes à plus de 70%, alors qu'en 2021 environ 48% de la population du Cavally ne savait ni lire ni écrire. Une attention particulière sera portée aux femmes, qui constituent la majorité des apprenants potentiels en alphabétisation, et aux zones rurales enclavées.

Stratégies et interventions clés :

1. **Multiplication des Centres d'Alphabétisation fonctionnels** : Le PER prévoit d'augmenter significativement le nombre de centres d'alphabétisation sur l'ensemble du territoire régional, en s'appuyant sur les 59 centres déjà ouverts en 2023-2024. Chaque localité importante sans centre en sera dotée, et les centres existants aux capacités d'accueil saturées seront décongestionnés par l'ouverture de nouveaux sites dans les villages alentour. On encouragera différents porteurs : centres d'État (sous la DRENA), centres privés (ONG, associations religieuses) et centres d'alphabétisation en entreprise (par ex. dans les plantations – CHC, SAPH – pour alphabétiser les employés agricoles et les communautés voisines). Le tout sera coordonné par la DRENA pour éviter les doublons et assurer une couverture équilibrée.
2. **Campagnes de sensibilisation massive et mobilisation communautaire** : L'un des défis de l'alphabétisation est de convaincre les populations non

alphabétisées de rejoindre les programmes. Le PER lancera des campagnes régionales d'alphabétisation impliquant les autorités administratives, les chefs traditionnels, les leaders religieux et les médias locaux (radio de proximité). Le message central sera de montrer les bénéfices concrets du savoir lire/écrire/calculer sur la vie quotidienne (ex. mieux gérer son commerce, lire les indications médicales, suivre la scolarité des enfants). Des témoignages d'apprenants ayant réussi leur formation seront diffusés pour servir de modèle. La mobilisation des acteurs locaux d'alphabétisation (tels que les CIEPA ou structures équivalentes) sera renforcée afin qu'ils appuient l'identification des apprenants, le suivi de leur assiduité et l'organisation pratique des cours.

3. **Amélioration de la qualité des programmes d'alphabétisation** : Élaboration ou adoption de matériaux pédagogiques modernisés, attractifs et en lien avec les réalités du milieu de vie (agriculture, commerce, santé, citoyenneté). Les programmes d'alphabétisation couvriront non seulement le français fonctionnel mais, lorsque pertinent, l'apprentissage de la lecture/écriture en langue locale en passerelle vers le français, conformément à la stratégie nationale. La durée des cycles d'alphabétisation (niveaux 1, 2 et post-alphabétisation) sera optimisée pour maximiser les chances de rétention et de succès des apprenants. Des évaluations régulières des acquis seront introduites, avec délivrance d'attestations reconnues pour les apprenants ayant terminé les différents niveaux.
4. **Formation et motivation des instructeurs/moniteurs** : Le PER insiste sur le renforcement des capacités des moniteurs des centres d'alphabétisation, comme cela a été initié en 2023-2024. Des sessions de formation pédagogiques seront organisées chaque année (techniques d'enseignement aux adultes, andragogie participative, gestion de groupes multi-âges). Pour améliorer la qualité et la stabilité de l'encadrement, un système de motivation/incentives sera mis en place : gratification symbolique des meilleurs moniteurs, fourniture de kits (vélos, lampes) pour faciliter leur travail en zones rurales, voire plaider pour une compensation financière plus régulière de ces acteurs souvent bénévoles.
5. **Initiatives d'alphabétisation ciblées** : Développer des programmes spécifiques pour certains publics cibles prioritaires :
 - Les femmes rurales : via des cours d'alphabétisation couplés à des activités génératrices de revenus (alphabétisation fonctionnelle appliquée, par exemple apprendre à lire tout en apprenant des techniques de transformation de produits locaux, ou en gérant une caisse d'épargne). Cela permet de lier l'apprentissage à l'autonomisation économique, ce qui motive fortement la participation.
 - Les jeunes déscolarisés (15-24 ans) : offrir des parcours combinant alphabétisation et formation professionnelle de base. Ceci s'aligne sur l'augmentation notable de la participation des jeunes aux programmes d'alphabétisation au niveau national (taux passé de 43,9% en 2016 à 84% en 2022-2023) et vise à la poursuivre. Des partenariats avec le Ministère de la

Jeunesse et de l'Emploi pourraient appuyer ces initiatives (par exemple dans le cadre du Service Civique National ou autres).

- Les personnes en situation d'exclusion sociale (prisonniers, personnes en situation de handicap sévère, etc.) : travailler avec les ministères et ONG concernés pour apporter des modules d'alphabétisation adaptés (en milieu carcéral, en braille ou via supports audio pour malvoyants, etc.).

6. **Suivi et évaluation de l'impact alphabétisation** : Mettre en place un système de suivi régulier du progrès des apprenants et de l'impact à plus long terme. Chaque centre d'alphabétisation tiendra des statistiques de fréquentation et de réussite aux évaluations de fin de niveau. Au niveau régional, des évaluations externes ponctuelles pourront être conduites pour mesurer le taux réel d'alphabétisation de la population (en lien avec l'initiative **RAMAED** – Recherche-action sur la mesure des apprentissages des adultes) et réajuster les stratégies. La coordination entre la DRENA et la Direction de l'Alphabétisation au niveau central sera renforcée pour bénéficier des outils et standards nationaux, tels que la nouvelle Stratégie Nationale d'Alphabétisation et d'Éducation Non Formelle (SNAENF).

En mettant un accent particulier sur l'alphabétisation, le PER 2025-2030 entend faire reculer l'ignorance et l'obscurantisme et promouvoir l'émergence d'une société régionale plus instruite. Le succès se traduira par des milliers d'adultes auparavant analphabètes qui sauront désormais lire et écrire, améliorant ainsi leur qualité de vie et celle de leur famille. Un indicateur clé sera, entre autres, le nombre d'adultes nouvellement alphabétisés chaque année et le taux d'achèvement des programmes d'alphabétisation. Ultimement, cette composante contribue directement à la réalisation du droit à l'éducation tout au long de la vie et au développement durable de la région du Cavally.

3.3.7. Gouvernance

Objectif 2030 : Instaurer une gouvernance efficiente, transparente et participative de l'éducation au niveau régional, de manière à optimiser la mise en œuvre du PER et la pérennisation de ses acquis. La gouvernance recouvre la planification, la gestion administrative et financière, le pilotage par les résultats, l'implication des parties prenantes et la redevabilité.

Stratégies et interventions clés :

1. **Renforcement des capacités institutionnelles de la DRENA** : Le PER prévoit de former et outiller le personnel de la DRENA et des structures déconcentrées (IEPP, chefs d'établissements) en planification, gestion budgétaire, passation des marchés, et suivi-évaluation. Des ateliers de formation en gestion axée sur les résultats, en utilisation des outils numériques (ex : logiciel de collecte de données éducatives, Excel, SIGE) seront tenus. L'objectif est de

professionnaliser davantage l'administration scolaire régionale pour une exécution efficace du plan.

2. **Amélioration du système d'information et de suivi** : Mise en place d'un système intégré de collecte et d'analyse des données englobant tous les sous-secteurs (préscolaire, primaire, secondaire, non formel, alphabétisation). Cela résoudra les problèmes de données contradictoires relevés (notamment entre services d'encadrement différents). Chaque inspection et chaque école/centre reportera régulièrement des indicateurs clés (effectifs, taux de réussite, abandon, etc.) via un dispositif harmonisé (plateforme numérique si possible). Ces données permettront d'élaborer des Tableaux de bord mis à jour et diffusés périodiquement pour piloter le PER.
3. **Décentralisation et participation locale** : Encourager une prise de décision au plus près du terrain. Le PER promeut le fonctionnement actif des Comités de Gestion d'Établissement (COGES) et autres comités locaux d'éducation. Ceux-ci seront associés à la planification des besoins (exemple : identification des microprojets d'école à financer, participation aux comités de carte scolaire) et au suivi des réalisations (contrôle citoyen de la qualité des infrastructures livrées, du respect des engagements). Une communication transparente sera assurée envers ces acteurs (publication locale des budgets alloués, des réalisations attendues, etc.) afin de renforcer la confiance et l'appropriation communautaire.
4. **Coordination intersectorielle et partenariale** : La DRENA travaillera en synergie avec les autres secteurs et partenaires. Au niveau régional, un Cadre de concertation Éducation sera mis en place, réunissant périodiquement les représentants de la DRENA, des autorités préfectorales et régionales, des ONG/associations locales, des partenaires techniques et financiers présents (UNICEF, UNESCO, etc.), ainsi que des représentants des enseignants et parents d'élèves. Ce cadre permettra d'aligner les interventions de chacun sur les priorités du PER, d'éviter les doublons et de mutualiser certaines ressources. Par exemple, la coordination avec le Conseil Régional (qui pilote le Plan de Développement Régional - PSDR) est essentielle pour intégrer les projets éducatifs du PER aux initiatives de développement local (infrastructures, programmes sociaux).
5. **Transparence, redevabilité et gestion axée sur les résultats** : Le PER introduira des pratiques de redevabilité internes et externes. Au niveau interne, des revues annuelles du PER seront organisées pour faire le point sur l'état d'avancement des activités, les résultats obtenus (comparés aux cibles fixées) et décider des ajustements nécessaires. Un rapport annuel de performance du secteur éducatif régional sera produit et partagé avec le Ministère et les partenaires. Au niveau externe, la DRENA rendra compte aux communautés et aux autorités locales, lors d'ateliers ou de réunions publiques, des progrès et des défis restants. Cette redevabilité publique vise à asseoir la crédibilité de l'action éducative et à encourager un contrôle citoyen sur l'école.

En renforçant ainsi la gouvernance, le PER garantit que les moyens mobilisés seront utilisés de façon optimale et que les interventions dans chaque sous-secteur se

renforceront mutuellement. Une gouvernance efficace est un facteur transversal de succès, qui conditionne la réalisation durable des objectifs fixés dans tous les domaines (accès, qualité, alphabétisation...). Le résultat attendu est une administration éducative régionale plus performante, des écoles mieux gérées et une confiance accrue de la population dans le système éducatif.

QUATRIÈME PARTIE : GESTION DE LA MISE EN ŒUVRE DU PER

4.1. Financement du PER

La mise en œuvre du PER 2025-2030 de la DRENA de Guiglo nécessitera des ressources financières conséquentes. Le financement du plan reposera sur une combinaison de sources, avec une stratégie de mobilisation diversifiée pour assurer la viabilité des actions sur toute la période.

- **Budget de l'État** (Ministère de l'Éducation Nationale et de l'Alphabétisation) : Il constituera la source principale de financement, notamment pour les dépenses récurrentes. Le PER s'inscrit dans le cadre de la programmation budgétaire nationale ; à ce titre, la DRENA plaidera pour une allocation budgétaire accrue à la région du Cavally en cohérence avec les besoins identifiés.
- **Collectivités territoriales et contributions locales** : Le Conseil Régional du Cavally et les municipalités seront sollicités pour financer certains projets éducatifs locaux (par exemple, construction de petites structures préscolaires, clôture d'école, dotation en tables-bancs). Ces investissements peuvent s'inscrire dans leurs plans de développement local. Par ailleurs, les communautés locales continueront de jouer un rôle : participation communautaire sous forme de dons de terrain pour construire des écoles, de main-d'œuvre locale pour des travaux légers, ou de collecte de fonds via les associations de parents d'élèves. Ce partenariat communautaire dans le financement, déjà observé (communautés porteuses de 25 projets de préscolaire sur 30 prévus), sera encouragé en le structurant (mise en place de comités de gestion de projets, accords formalisés de contribution).
- **Partenaires techniques et financiers (PTF)** : La DRENA cherchera activement l'appui des partenaires au développement présents ou intéressés par le secteur éducatif du Cavally. Il s'agit notamment d'organisations internationales (UNICEF, UNESCO, Banque Mondiale, Agence Française de Développement, ONG internationales...). Ces PTF pourraient soutenir financièrement des volets spécifiques du PER : par exemple, l'UNICEF pour l'éducation préscolaire et l'équité, la Banque Mondiale via des programmes tels que le PASEC ou le PRSEB pour la construction d'écoles et l'amélioration de la qualité, l'UNESCO pour l'alphabétisation des adultes, etc. Des projets et subventions seront élaborés conjointement pour canaliser ces financements externes vers les priorités régionales.

- **Secteur privé et partenariats public-privé (PPP)** : Le tissu économique local (plantations, entreprises agro-industrielles comme SAPH, CHC) sera mis à contribution dans le cadre de leur responsabilité sociétale. Des partenariats pourront être noués où l'entreprise sponsorise, par exemple, la construction d'une école dans sa zone d'implantation ou finance un programme d'alphabétisation pour ses employés et les communautés environnantes. De même, les opérateurs privés de l'éducation (écoles et centres privés confessionnels ou laïcs) continueront d'investir aux côtés de l'État pour élargir l'offre scolaire. Le PER encouragera un cadre de concertation public-privé régulier pour aligner les efforts et éventuellement cofinancer certains investissements (par exemple, un modèle de PPP pour construire un lycée moderne où le privé construit et l'État opère).
- **Programmes nationaux spéciaux et fonds compétitifs** : La DRENA veillera à positionner la région sur les programmes spéciaux du gouvernement et fonds innovants : le Programme Social du Gouvernement (PSGouv) pour les cantines et kits scolaires gratuits, le Programme de Transformation de l'Éducation de Base (PATEB). Toute opportunité de financement additionnel sera saisie, y compris les concours nationaux.
- **Optimisation et efficience des dépenses** : Au-delà de la mobilisation de fonds, la gestion efficiente des ressources disponibles fera partie intégrante du financement du PER. Cela implique de réduire les gaspillages, d'assurer que les fonds alloués arrivent bien à destination (dans les écoles, dans les centres) et de prioriser les dépenses à plus grand impact. La planification budgétaire sera rigoureuse, avec l'élaboration annuelle de Plans de Travail Annuels Budgétisés (PTAB) alignés sur le PER, qui permettront de programmer les dépenses de façon réaliste en fonction des ressources confirmées. Un suivi budgétaire trimestriel sera réalisé par la DRENA pour identifier rapidement les écarts et redéployer si nécessaire les crédits vers les actions prioritaires.

Dans l'ensemble, le financement du PER reposera donc sur un ensemble de ressources. Le succès financier du plan dépendra de la capacité à sécuriser ces fonds pluriannuels, à coordonner les bailleurs autour des priorités locales et à maintenir l'engagement de l'État au plus haut niveau.

4.2. Rôles et responsabilités

La réalisation effective du PER 2025-2030 reposera sur une **clarification des rôles** de chaque acteur impliqué, afin de créer une synergie et éviter les lacunes ou doublons. Le tableau ci-dessous résume les principaux acteurs et leurs responsabilités :

Tableau 19: Rôles et responsabilités des parties prenantes dans la mise en œuvre du PER 2025-20230 de la DRENA de Guiglo

Acteurs clés	Rôles et responsabilités dans la mise en œuvre du PER
Ministère de l'Éducation Nationale et de l'Alphabétisation (MENA)	• Élaborer les politiques et normes nationales qui orientent le PER. • Assurer l'allocation des ressources budgétaires nationales nécessaires à la DRENA de Guiglo. • Apporter un appui technique (via la DESPS, la Direction de l'Alphabétisation, etc.) pour la planification et le suivi-évaluation du PER. • Veiller à la cohérence du PER de Guiglo avec la stratégie sectorielle nationale et les engagements internationaux (ODD4).
DRENA de Guiglo	• Piloter la mise en œuvre globale du PER au niveau régional : planification opérationnelle, coordination des activités sur le terrain, suivi de l'exécution. • Répartir les ressources (humaines, financières, matérielles) entre les différents départements et sous-secteurs selon les besoins planifiés. • Encadrer et superviser les inspections (IEPP) et établissements scolaires dans la réalisation des actions du PER. • Assurer le suivi-évaluation régulier (collecte des indicateurs, rédaction des rapports annuels du PER) et la remontée d'informations vers le niveau central. • Animer le dialogue local avec les partenaires, les collectivités et communautés, et rendre compte des progrès (redevabilité).
Inspection(s) de l'Enseignement Préprimaire et Primaire (IEPP et structures rattachées)	• Traduire le PER en plans d'actions locaux dans chaque structure éducative • Suivre au plus près les écoles et centres dans l'exécution des activités (ouverture de classes, application des nouvelles directives pédagogiques, organisation des formations, etc.). • Collecter les données éducatives de base sur leur zone (effectifs, résultats, infrastructures) et les transmettre à la DRENA pour consolidation. • Encadrer le personnel enseignant et d'alphabétisation (visites d'inspection, conseils pédagogiques) en lien avec les objectifs du PER. • Jouer le rôle d'interface entre les écoles/communautés et la DRENA, en faisant remonter les difficultés du terrain et en s'assurant de la mise à disposition des ressources allouées.
Établissements scolaires (directeurs d'école primaire, proviseurs de	• Mettre en œuvre au niveau de l'école les actions du PER : par ex. organisation des cours de rattrapage, gestion des cantines, application des programmes révisés, suivi de la fréquentation des élèves. • Gérer efficacement les ressources mises à disposition

lycée, principaux de collège)	(subventions de fonctionnement, équipements reçus) en respectant les principes de transparence et d'efficacité. • Animer la communauté éducative de l'école (enseignants, parents, élèves) autour des objectifs du PER, par exemple en fixant des cibles d'amélioration (taux de réussite) et en mobilisant chacun pour les atteindre. • Rendre compte aux inspections et à la DRENA des résultats obtenus et des éventuels besoins ou obstacles rencontrés.
Enseignants (préscolaire, primaire, secondaire) & Moniteurs d'alphabétisation	• Assurer la mise en œuvre pédagogique : dispenser un enseignement de qualité conformément aux curricula améliorés et aux formations suivies. • Adopter les nouvelles approches promues par le PER (pédagogie active, évaluation formative, etc.) et participer aux formations continues. • Surveiller la progression des élèves/apprenants et mettre en place des remédiations pour ceux en difficulté, contribuant ainsi aux objectifs d'amélioration des acquis. • Collaborer avec l'administration scolaire et les parents, notamment en participant aux réunions de comité d'école, pour aligner les efforts. • Dans le cas des moniteurs d'alphabétisation : sensibiliser la communauté, assurer la tenue régulière des cours d'adultes et suivre l'assiduité, en lien avec les CES Alpha.
Communautés et structures locales (COGES, Associations de parents d'élèves, chefs communautaires)	• Appuyer activement l'éducation locale : participation aux travaux d'entretien et de construction (approche communautaire), hébergement d'initiatives (par ex. mise à disposition d'un espace pour un centre d'alphabétisation). • Sensibiliser les parents pour l'inscription et le maintien des enfants à l'école, et les adultes aux cours d'alphabétisation. • Contribuer à la gestion des établissements via les COGES : gestion des cantines, gestion des petits fonds scolaires, suivi de la fréquentation des enseignants et élèves, proposition de solutions en cas de problème local. • Servir de relai d'information bidirectionnel : informer la DRENA des préoccupations du village/quartier en matière d'éducation, et diffuser auprès de la population les informations et innovations apportées par le PER.
Collectivités locales (Conseil Régional, Mairies)	• Intégrer les priorités du PER dans les plans de développement local (ex : inscrire des investissements éducatifs au Programme Triennal du Conseil Régional, mobiliser des fonds communaux pour réhabiliter des écoles). • Coordonner avec la DRENA les interventions sur le terrain (par ex. faciliter le déguerpissement d'un site devant accueillir une école). • Mobiliser des ressources complémentaires pour l'éducation via les budgets locaux et des partenariats (ONG, entreprises locales). • Soutenir les campagnes de sensibilisation (les élus locaux

	peuvent sponsoriser des événements éducatifs, encourager l'alphabétisation lors des conseils régionaux/villageois).
Partenaires techniques et financiers, ONG	• Apporter un soutien financier et technique sur leurs domaines d'expertise : construction d'infrastructures, formation d'enseignants, élaboration de matériels pédagogiques, etc., en alignement avec le PER. • Travailler en concertation avec la DRENA pour cibler les zones ou groupes prioritaires et éviter la duplication d'activités. • Renforcer l'innovation : tester de nouvelles approches (écoles digitales, programmes pilotes) et, si réussite, soutenir leur mise à l'échelle dans la région. • Partager les données et résultats de leurs projets avec la DRENA pour contribuer au suivi global du PER. Par exemple, une ONG alphabétisant 500 femmes rapportera ces chiffres pour intégration aux indicateurs régionaux.
Autres ministères et services déconcentrés (santé, protection de l'enfance, formation professionnelle, etc.)	• Collaborer sur les aspects intersectoriels : santé scolaire (avec la Direction régionale de la Santé, pour les visites médicales, campagnes de vaccination en milieu scolaire), protection sociale (avec le Ministère de la Femme/Protection de l'enfant pour les cas d'enfants vulnérables), sécurité (prévenir l'insécurité aux abords des écoles avec les forces de l'ordre). • Aligner leurs programmes spécifiques avec le PER : par ex. un projet d'agriculture mené par le Ministère de l'Agriculture dans la région pourrait intégrer un volet alphabétisation des coopératives de planteurs en synergie avec la DRENA.
Bénéficiaires (élèves, jeunes, adultes apprenants)	• S'engager dans leur propre apprentissage : assiduité aux cours, participation active aux activités pédagogiques. • Pour les adultes alphabétisés, agir comme ambassadeurs dans leur communauté pour encourager d'autres personnes à rejoindre les programmes (effet d'entraînement). • Partager leurs retours et besoins auprès des encadreurs pour améliorer en continu la pertinence des formations (par ex. les apprenants adultes peuvent suggérer des thèmes à aborder en alphabétisation).

Cette répartition clarifiée des rôles assurera que chacun sache **quoi faire et quand**, et facilite la **redevabilité mutuelle**. La DRENA, en tant que coordinatrice du PER, veillera à maintenir la communication et la collaboration entre ces acteurs, notamment via des réunions de coordination régulières (comités de pilotage trimestriels, ateliers annuels de revue du PER). Ainsi, la mise en œuvre sera véritablement collective et cohérente.

4.3. Facteurs Clés de Succès

La réussite du PER 2025-2030 dans la région de Guiglo repose sur un certain nombre de **conditions de succès** qu'il convient de réunir tout au long de la mise en œuvre. Parmi les facteurs clés, on peut citer :

- **Engagement politique et leadership local forts** : Le soutien visible et constant des autorités – qu'il s'agisse du Ministère de tutelle, du Préfet de région, du Directeur Régional de l'Éducation ou des élus locaux – est indispensable. Un leadership affirmé permettra de mobiliser les ressources, d'arbitrer en faveur de l'éducation dans les décisions locales et de motiver l'ensemble des acteurs. L'appropriation du PER par les responsables doit être totale pour entraîner une dynamique positive.
- **Mobilisation adéquate des ressources financières** : Un facteur critique sera la capacité à **financer intégralement les actions** prévues. L'obtention des crédits budgétaires de l'État aux niveaux promis, la concrétisation des appuis des partenaires et la contribution effective des collectivités/communautés détermineront l'ampleur de ce qui pourra être accompli. La mise en place d'une cellule ou d'un mécanisme de suivi des financements (pour s'assurer que les décaissements sont effectués en temps voulu) contribuera à sécuriser ce facteur.
- **Implication et adhésion des communautés** : L'**ancrage communautaire** du PER est un gage de durabilité. Lorsque les parents et les leaders locaux comprennent les enjeux et voient les bénéfices de l'éducation, ils s'investissent et soutiennent les projets (construction de salles, envoi des enfants à l'école, participation aux comités scolaires). Une communauté engagée peut par exemple surveiller l'assiduité des enseignants, signaler les problèmes d'infrastructures, ou encore encourager les adultes à fréquenter les cours d'alphabétisation. Cultiver cette adhésion – via la sensibilisation, la transparence et la célébration des succès locaux – est un facteur clé.
- **Renforcement des capacités et motivation du personnel** : Les enseignants, directeurs d'école, encadreurs pédagogiques et moniteurs sont les **artisans du changement** sur le terrain. Le PER ne pourra réussir sans leur compétence et leur motivation. Il est donc crucial de leur fournir les formations adéquates, les outils pédagogiques nécessaires et de reconnaître leurs efforts (par exemple, via un système de **distinction/récompense** pour les écoles ou enseignants les plus performants). Un personnel valorisé et soutenu sera plus enclin à innover en classe et à s'approprier les réformes.
- **Coordination et communication efficaces** : Vu le nombre d'actions et d'acteurs impliqués, une **coordination étroite** est vitale. Les mécanismes prévus (comité de pilotage du PER, cadres de concertation, réunions interservices) doivent fonctionner régulièrement et de manière inclusive. De plus, une bonne communication – tant interne (au sein de l'administration éducative, pour partager les directives et retours d'information rapidement) qu'externe (vers le public, pour faire connaître les avancées) – est un facteur de succès. Elle évitera les malentendus, duplications, et permettra de résoudre plus vite les problèmes.

- **Suivi-évaluation rigoureux et culture de l'apprentissage** : Disposer de données fiables pour mesurer les progrès (ou les retards) est indispensable afin de piloter efficacement. Un système de suivi-évaluation opérationnel, avec des indicateurs clairs, des responsabilités assignées et des revues périodiques, permettra de garder le PER sur la bonne trajectoire. Couplé à cela, il faut une culture de l'ajustement : être prêt à adapter les stratégies en fonction des résultats et leçons apprises (apprentissage continu). Cette flexibilité, loin d'être un signe de faiblesse, sera au contraire un gage de résilience et de succès à long terme.
- **Stabilité socio-politique et environnement favorable** : Bien que partiellement hors du contrôle direct du secteur éducatif, un contexte stable dans la région (paix sociale, sécurité assurée, absence de crise sanitaire majeure) constitue un terreau favorable à la mise en œuvre sereine des activités du PER. De même, l'existence d'un cadre national propice (réformes engagées au niveau du ministère, partenariats internationaux actifs dans l'éducation ivoirienne) renforcera les chances de réussite locale.

En résumé, conjuguer volonté politique, ressources suffisantes, engagement local, personnel formé/motivé, coordination, suivi rigoureux et un contexte stable créera les conditions optimales pour que le PER 2025-2030 porte tous ses fruits. Faillir sur un seul de ces facteurs pourrait compromettre des pans entiers du plan, d'où la nécessité d'une vigilance de tous les instants pour les réunir.

4.4. Gestion des risques et hypothèses

Malgré toute la rigueur de la planification, certains aléas peuvent entraver la réalisation des objectifs du PER. Il est donc crucial d'identifier les **principaux risques** et de formuler des mesures d'atténuation. Le tableau ci-dessous présente une analyse sommaire des risques potentiels et des stratégies prévues pour les gérer, ainsi que les hypothèses sous-jacentes de réussite :

Risque potentiel	Impact sur le PER	Mesures d'atténuation proposées
Insuffisance ou retard de financement (budgets inférieurs aux prévisions, décaissements tardifs de l'État ou des bailleurs)	- Ralentissement voire annulation de certaines activités (ex : constructions reportées, formations non réalisées faute de fonds). - Perte de motivation des acteurs si les moyens promis ne suivent pas.	- Plaidoyer budgétaire soutenu auprès du gouvernement pour sanctuariser les crédits de l'éducation régionale. - Diversification des sources : activer des financements alternatifs (ONG, collectivités) en cas de défaillance d'un bailleur. - Échelonner les activités en priorisant les moins

		coûteuses ou les plus critiques, afin de maintenir une dynamique même en cas de budget contraint.
Faible adhésion communautaire ou changement de comportement insuffisant (parents peu impliqués, adultes refusant l'alphabétisation, etc.)	- Maintien de taux de préscolarisation et alphabétisation bas malgré l'offre (salles vides). - Risque d'abandon scolaire si les communautés ne soutiennent pas l'éducation (ex : mariages précoces, travail des enfants perdurant).	- Renforcer la communication comportementale : multiplier les séances de sensibilisation ciblées (chefs traditionnels, femmes leaders, jeunes) pour expliquer les bénéfices de l'éducation. - Impliquer les bénéficiaires dans la conception des programmes (pédagogie centrée sur l'apprenant adulte, choix des horaires adaptés aux travaux champêtres, etc.). - Valoriser publiquement les « champions de l'éducation » locaux (parents modèles, apprenants adultes méritants) pour inciter les autres à suivre.
Manque de ressources humaines qualifiées (pénurie d'enseignants dans certaines matières, rotation élevée des moniteurs d'alphabétisation, etc.)	- Classes sans maître ou sureffectifs si le recrutement ne suit pas la croissance des effectifs. - Baisse de qualité de l'enseignement si des enseignants non formés ou épuisés doivent combler les manques.	- Incitations pour attirer et retenir le personnel en zones difficiles : possibilités de logement, accès facile aux soins, etc. - Mobiliser des vacataires ou enseignants communautaires formés en intérim, le temps que les postes officiels soient pourvus, afin d'éviter les ruptures de service.
Instabilité, crises ou urgences (conflit local, afflux de déplacés/réfugiés, catastrophe naturelle, pandémie)	- Désorganisation du système éducatif (écoles fermées temporairement, détournement des ressources vers l'urgence, destruction d'infrastructures). - Décrochage d'élèves et d'adultes apprenants en cas d'interruption prolongée des cours.	- Élaboration de plans de contingence dans le secteur éducatif : identifier des sites alternatifs pour l'enseignement d'urgence, stock de tentes ou matériels scolaires d'urgence. - Coordination étroite avec les comités de protection civile locaux pour prioriser la reprise des activités éducatives après une

		crise - Capitaliser sur les leçons du COVID-19 : développer l'enseignement à distance (radio, supports papier distribués) pour assurer une continuité pédagogique minimale en cas de besoin.
Dysfonctionnements de coordination et de gouvernance (mauvaise communication entre services, suivi-évaluation inefficace, corruption)	- Risque de doublons d'activités ou de zones délaissées faute de coordination (inefficience). - Décalage entre la planification et la réalité du terrain si le suivi est défaillant (on n'identifie pas assez tôt les problèmes). - Détournement potentiel de ressources ou projets de moindre qualité si les procédures de contrôle sont faibles.	- Mettre en place une cellule de pilotage opérationnel du PER au sein de la DRENA, chargée de la coordination quotidienne (suivi des tâches, relance des responsables, résolution des conflits interservices). - Renforcer les mécanismes de reddition des comptes : audits annuels des fonds du PER, implication des communautés dans le contrôle (affichage des budgets, réception des ouvrages en présence de témoins locaux). - Utiliser des outils collaboratifs (groupes de travail en ligne, réunions mensuelles) pour améliorer l'échange d'informations entre tous les niveaux (écoles – inspections – DRENA – Ministère).

En plus de ces mesures spécifiques, le PER s'appuie sur l'**hypothèse** que les tendances contextuelles resteront globalement favorables : croissance économique nationale permettant d'augmenter les budgets sociaux, climat politique apaisé, et priorisation continue de l'éducation dans l'agenda gouvernemental. Si ces hypothèses se vérifient, la probabilité de succès du PER s'en trouve augmentée. Dans le cas contraire, l'approche sera ajustée, mais l'engagement de la DRENA restera de tout mettre en œuvre pour atteindre au mieux les objectifs, même en contexte difficile.

L'identification proactive des risques et hypothèses permet ainsi d'**anticiper les obstacles** et de préparer des parades. Cette gestion rigoureuse des risques fait partie intégrante du pilotage du PER, assurant que l'équipe projet reste réactive et focalisée sur les résultats à obtenir malgré les aléas.

4.5. Planification, Mise en œuvre, Suivi, Évaluation, Redevabilité et Apprentissage

Pour assurer que le PER 2025-2030 produise les résultats escomptés, un dispositif clair de **planification opérationnelle**, de **mise en œuvre structurée**, de **suivi-évaluation** et de **retour d'expérience** sera déployé. Ce dispositif s'inscrit dans le cycle de gestion de programme (planifier -> agir -> suivre -> évaluer -> ajuster). Les principaux éléments en sont :

- **Planification opérationnelle et phasage temporel** : À partir du document stratégique du PER, un **plan d'action détaillé** sera élaboré chaque année (Plan de Travail Budgétisé Annuel – PTBA), découpant par trimestre les activités à réaliser, les responsabilités et les budgets correspondants. Une planification **par phases** est également envisagée : par exemple, **Phase 1 (2024-2026)** centrée sur les renforcements urgents (infrastructures critiques, déploiement des premières formations), **Phase 2 (2026-2028)** d'extension (généralisation des approches qui ont fait leurs preuves, ouverture massive de centres d'alphabétisation), et **Phase 3 (2028-2030)** de consolidation et d'évaluation finale. Ce phasage permettra de prioriser l'action et d'étaler les charges dans le temps. La planification tiendra compte du calendrier scolaire (par ex. concentrer les constructions pendant les congés pour minimiser les perturbations) et du cycle agricole dans les zones rurales (éviter de programmer certaines formations d'adultes en pleine saison des récoltes, etc.).

Voir PTAB 2025 (annexe 9)

- **Mise en œuvre coordonnée** : La mise en œuvre sera assurée en utilisant les structures existantes de l'éducation (pas de création d'unités parallèles), afin de renforcer le système dans la durée. Chaque acteur, comme défini plus haut, intervient dans son champ : la DRENA coordonne, les inspections déploient sur le terrain, les écoles exécutent les activités pédagogiques, etc. Des réunions de coordination mensuelles seront tenues au niveau de la DRENA avec les Chefs de structures pour faire le point sur l'état d'avancement (taux d'exécution des activités, utilisation des budgets, difficultés rencontrées) et prendre des décisions rapides si des arbitrages ou corrections de trajectoire sont nécessaires. La flexibilité sera de mise : si une activité planifiée prend du retard ou n'est plus pertinente (ex. annulation d'un atelier en doublon avec un atelier national), la DRENA, après consultation, pourra réallouer les ressources vers une autre action prioritaire (avec traçabilité des changements pour la transparence).
- **Mécanisme de suivi et rapportage** : Un système de suivi-évaluation robuste accompagnera le PER. Il repose sur des indicateurs de performance clairement définis pour chaque objectif du plan (ex : nombre de classes construites, taux d'admission préscolaire, taux d'alphabétisation des femmes, etc.), avec des cibles annuelles à atteindre. Ces indicateurs sont alignés sur ceux du ministère et des ODD4 pour permettre une comparaison large. La collecte de données sera intégrée au fonctionnement régulier : par exemple, les directeurs d'école

renseigneront chaque mois un tableau de bord (effectif, absences, incidents), les conseillers pédagogiques produiront des rapports trimestriels de suivi de la qualité, et les moniteurs d’alphabétisation remonteront les taux d’assiduité et réussites des apprenants en fin de cycle. La DRENA centralisera ces informations dans une base de données régionale et produira des rapports semestriels de suivi du PER. Ces rapports feront état des progrès, compareront aux objectifs, et signaleront les écarts ou problèmes. Ils seront partagés avec tous les acteurs concernés (y compris le Ministère et les partenaires) pour maintenir la transparence.

- **Évaluation et ajustements** : En plus du suivi continu, des évaluations ponctueront la vie du PER. Une évaluation à mi-parcours (vers fin 2027) sera réalisée, idéalement par un organisme externe ou avec l’appui d’experts, pour mesurer les progrès à mi-chemin, identifier ce qui fonctionne ou non, et formuler des recommandations pour la deuxième phase du plan. À la fin de l’horizon 2030, une évaluation finale dressera le bilan complet en termes d’efficacité, d’impact, et de soutenabilité des actions menées. Les conclusions de ces évaluations serviront à capitaliser les bonnes pratiques et à informer la planification stratégique suivante. Entre-temps, des revues annuelles internes (auto-évaluations) permettront déjà d’ajuster le tir chaque année (par exemple, décider en 2026 de renforcer le budget alphabétisation si on constate un retard, ou au contraire, étendre un projet pilote réussi).
- **Redevabilité et transparence** : Comme mentionné, le PER intégrera des mécanismes de redevabilité. Par exemple, chaque année un atelier de revue publique sera organisé au niveau régional, réunissant représentants de la communauté, autorités et partenaires, où la DRENA présentera les résultats de l’année (réalisations physiques, indicateurs éducatifs, exécution financière) et recueillera les feedbacks. Des rapports simplifiés pourraient être distribués ou affichés dans les lieux publics pour informer la population des avancées (par ex. “Cette année dans le Cavally : X nouvelles salles de classe, Y nouveaux alphabétisés...”). Cette transparence renforce la confiance des acteurs et les incite à participer activement. Par ailleurs, au niveau national, la DRENA répondra de ses performances lors des réunions avec le Ministère (par ex. revue sectorielle annuelle de l’éducation), ce qui assure un suivi hiérarchique.
- **Apprentissage et capitalisation** : Le PER sera mis en œuvre dans un esprit d’amélioration continue. Les expériences acquises feront l’objet de partages et de capitalisation. Par exemple, si un modèle innovant fonctionne (disons, l’alphabétisation couplée à une activité de maraîchage pour les femmes d’un village), un document de capitalisation sera produit et diffusé afin que d’autres localités puissent le reproduire. Inversement, les erreurs ou échecs seront analysés sans complaisance pour en tirer des enseignements (par ex. si la participation à un programme donné est faible, comprendre pourquoi et ajuster le modèle). La DRENA favorisera aussi les échanges entre pairs : visites d’écoles performantes par d’autres écoles, ateliers où des enseignants échangent leurs méthodes efficaces, etc. L’idée est de créer une communauté d’apprentissage au sein de la région, soutenue par les données du suivi-évaluation, de sorte que le

PER ne soit pas figé mais évolutif, s'améliorant d'année en année grâce au savoir accumulé.

En résumé, le PER 2025-2030 de la DRENA de Guiglo n'est pas un document théorique, mais un outil stratégique qui traduit la *vision de la communauté éducative de la région* en actions concrètes planifiées, suivies de près, évaluées objectivement, et faisant l'objet de comptes-rendus réguliers aux bénéficiaires comme aux décideurs. C'est cette rigueur de gestion qui maximisera les chances d'atteindre les ambitieux objectifs fixés pour 2030.

4.6. Communication, visibilité

Une stratégie de **communication efficace** est indispensable pour soutenir la mise en œuvre du PER 2025-2030, tant pour mobiliser les acteurs que pour valoriser les résultats obtenus. La **visibilité** donnée aux actions du PER contribue également à renforcer l'adhésion de tous et à maintenir un élan positif autour de l'éducation. Les axes de communication et visibilité incluent :

- **Communication institutionnelle sur le PER** : Dès le démarrage, une campagne de lancement du PER sera organisée (ateliers de lancement dans la région, conférence de presse locale, etc.) afin de présenter les grandes lignes du plan aux parties prenantes et au public. Des supports synthétiques (brochures, affiches) en français et éventuellement en langues locales seront préparés pour expliquer les objectifs du PER, les bénéfices attendus et le rôle que chacun peut y jouer. Cette communication initiale posera le PER comme **feuille de route partagée** pour les années à venir.
- **Information régulière du public** : Tout au long de la mise en œuvre, la DRENA diffusera régulièrement des informations sur l'avancement du plan. Les canaux utiliseront à la fois les médias traditionnels (radio régionale, communiqués dans la presse nationale à l'occasion des grandes réalisations, émissions télé locales s'il en existe) et les canaux modernes (site web, pages sur les réseaux sociaux). Par exemple, on pourra imaginer une **chronique mensuelle à la radio locale** où un responsable éducation fait le point sur un thème (rentrée scolaire, campagne d'alphabétisation, etc.) et répond aux questions des auditeurs. La visibilité médiatique sera aussi recherchée lors d'événements marquants : inauguration d'une école, remise de diplômes à des apprenants alphabétisés, etc., en invitant presse et autorités.
- **Visibilité des partenaires et initiatives** : Pour encourager le soutien continu des partenaires, le PER veillera à donner la visibilité adéquate à leurs contributions. Par exemple, si une ONG construit des classes ou si un bailleur finance des manuels, leur logo et mention figureront sur les matériels ou plaques inaugurales selon les conventions établies. Lors des cérémonies officielles, les partenaires seront invités et publiquement remerciés. Cette reconnaissance est importante pour fidéliser ces appuis. De même, les contributions communautaires

exceptionnelles (village ayant construit lui-même une maternelle) seront mises en lumière pour servir d'exemple.

- **Outils de communication éducative** : Le PER intégrera la communication comme outil au service des objectifs éducatifs eux-mêmes. Par exemple, dans le cadre de la sensibilisation à l'alphabétisation, on pourra produire de petites émissions radio en langue locale où d'anciens apprenants racontent leur expérience positive. Ou encore utiliser le **théâtre forum** dans les villages pour faire passer des messages sur l'importance de l'école des filles ou les dangers de l'analphabétisme. Ces actions de IEC (Information, Éducation, Communication) sur le terrain renforceront l'impact des interventions en changeant les mentalités.
- **Matériels et branding du PER** : Afin de donner une identité visuelle cohérente au projet et d'en rappeler l'existence dans la durée, un **logo ou slogan du PER** pourrait être créé (par exemple "PER Cavally 2030 – Une éducation de qualité pour tous"). Celui-ci figurerait sur les kakémonos lors des ateliers, sur les cahiers ou T-shirts distribués aux participants des formations, etc. De même, les nouvelles infrastructures érigées dans le cadre du plan porteront une plaque mentionnant "Projet Éducatif Régional de Guiglo 2025-2030", pour que chaque réalisation soit identifiée comme partie d'un tout.
- **Retour d'information et écoute** : La communication ne sera pas qu'un flux descendant, mais aussi **ascendant**. Des mécanismes seront prévus pour recueillir l'opinion et les suggestions des bénéficiaires et acteurs de terrain sur le déroulement du PER. Par exemple, mise en place d'une "**boîte à idées**" dans chaque inspection (ou un numéro WhatsApp dédié) où enseignants, parents, élèves peuvent faire remonter des préoccupations ou idées. Durant les missions de suivi, les équipes de la DRENA organiseront systématiquement des séances d'échange avec les communautés et le personnel local pour écouter les feedbacks. Cette écoute active fait partie de la redevabilité et permet d'ajuster la communication en clarifiant certaines zones d'incompréhension si nécessaire.

En définitive, une communication maîtrisée, proactive et participative autour du PER jouera un rôle catalyseur : elle renforcera l'engagement de chacun, valorisera les progrès accomplis et aidera à lever les éventuels freins socioculturels. La visibilité donnée aux succès (par exemple, la hausse du taux de réussite, la baisse de l'analphabétisme) créera un effet d'entraînement et une fierté collective, tandis que la transparence sur les défis maintiendra la crédibilité de l'initiative. Le PER de la DRENA de Guiglo ne sera pas seulement un plan technique, mais aussi un projet de société partagé, porté à la connaissance de tous, au service de l'avenir de la région du Cavally.

ANNEXES

Annexe 1 : tableau des indicateurs de scolarisation (%), DRENA Guiglo, année scolaire 2023-2024

Libellé indicateur	Précolaire			Primaire			Secondaire Cycle 1			Secondaire Cycle 2		
	G	F	Ens	G	F	Ens	G	F	Ens	G	F	Ens
Taux brut d'Admission ou d'accès (TBA)	3,17%	3,97%	3,56%	106,43 %	103,19%	104,87%	45,04%	44,04%	45,91 %	13,66%	10,77%	12,42%
Taux Net d'Admission ou d'Accès (TNA)	2,97%	3,64%	3,30%	91,31%	82,18%	86,82%	24,85%	24,74%	24,80 %	5,72%	4,34%	5,13%
Taux brut de scolarisation (TBS)	4,61%	6,01%	5,28%	93,39%	96,50%	94,86%	47,24%	48,40%	47,76 %	17,39%	14,57%	16,16%
Taux Net de Scolarisation (TNS)	4,24%	5,50%	4,84%	81,98%	80,97%	78,93%	35,61%	37,03%	36,25 %	13,08%	11,22%	12,27%
Taux d'Achèvement au Primaire				67,46%	74,47%	70,74%	47,89%	57,00%	51,81 %	20,30%	17,21%	18,96%
Indice de Parité du TBA selon le Sexe (IPS)	125,24%			96,96%			97,78%			78,84%		
Taux d'Abandon				1,18%	0,96%	2,14%	0,22%	0,19%	0,41%	0,07%	0,15%	0,22%
				1319	1061	2380	81	69	150	7	15	22

Annexe 2: Effectif des élèves et des enseignants du préscolaire selon le statut des écoles (Privé / public), par IEPP en 2023-2024

IEPP	Effectif total Élèves	Effectif Élèves	Effectif enseignants	Besoins enseignants
BLOLEQUIN	426	265	14	07
Public	426	265	14	07
GUIGLO 1	750	395	34	13
Privé	40	17	04	00
Public	710	378	30	13
GUIGLO 2	973	539	41	11
Privé	102	46	05	00
Public	871	493	36	11
TAI	657	357	18	17
Privé	69	37	03	00
Public	588	320	15	17
TOULEPLEU	652	327	13	18
Public	652	327	13	18
Total général	3458	1883	120	66

Annexe 3 : Effectif des élèves et des enseignants du Primaire selon le statut des écoles (Privé / public /Communautaire), par IEPP en 2023-2024

IEPP	Eff Total élèves	Eff Total filles	Eff total enseignant	Eff Femmes enseignantes	Besoin enseignants
BOLEQUIN	33006	15979	583	160	199
Communautaire	542	267	13	8	00
Privé	192	104	06	00	00
Public	32272	15608	564	152	199
GUIGLO 1	24905	12308	429	142	86
Communautaire	120	59	03	00	00
Privé	2666	1314	45	07	00
Public	22119	10935	381	135	86
GUIGLO 2	18814	9293	365	119	74
Communautaire	535	255	14	01	27
Privé	1085	561	27	08	00
Public	17194	8477	324	110	47
TAI	18546	9206	353	85	61
Privé	750	352	18	07	00
Public	17796	8854	335	78	61
TOULEPLEU	15747	7684	314	62	66
Public	15747	7684	314	62	66
Total général	111018	54470	2044	568	486

Annexe 4 : Effectif des élèves et des enseignants du Secondaire selon le statut des établissements (Privé / public), par Département en 2023-2024

Département	Effectif 1 ^{er} cycle	Effectif fille 1 ^{er} cycle	Effectif 2 nd cycle	Effectif fille 2 nd cycle	Effectif Total enseignant	Effectif femmes enseignantes
BLOLEQUIN	8226	3187	1549	552	200	18
Privé	5115	1837	997	374	117	9
Public	3111	1350	552	178	83	9
GUIGLO	16182	7801	5532	2058	520	53
Privé	9241	4347	2772	1079	307	25
Public	6941	3454	2760	979	213	28
TAÏ	7548	3596	1944	783	218	23
Privé	4137	1908	1045	420	138	15
Public	3411	1688	899	363	80	8
TOULEPLEU	4502	1936	764	329	156	8
Privé	1264	543	302	117	78	1
Public	3238	1393	462	212	78	7
Total général	36458	16520	9789	3722	1094	102

Annexe 5 : indicateurs de flux (promotion, redoublement, exclusion et abandon) au Primaire, selon le statut des établissements (Privé / public, communautaire), par Département en 2023-2024

IEPP	Effectif Total	Effectif filles	Tot Admis	% Admis	Fille Admis	Tot Red	% Red	Fille Red	Tot Aband	Fill Aband	Tot Exclu	Fille Exclu
BLOLEQUIN	33006	15979	19197	58%	9188	6026	18%	2780	854	424	0	00
<i>Communautaire</i>	542	267	453	84%	221	48	9%	24	00	00	0	00
<i>Privé</i>	192	104	163	85%	84	19	10%	05	00	00	0	00
<i>Public</i>	32272	15608	18581	58%	8883	5959	18%	2751	854	424	0	00
GUIGLO 1	24905	12308	16024	64%	7856	3584	14%	1732	641	269	0	00
<i>Communautaire</i>	120	59	90	75%	41	09	8%	03	00	00	0	00
<i>Privé</i>	2666	1314	1895	71%	897	312	12%	163	02	00	0	00
<i>Public</i>	22119	10935	14039	63%	6918	3263	15%	1566	639	269	0	00
GUIGLO 2	18814	9293	11722	62%	5743	3550	19%	1719	387	169	0	00
<i>Communautaire</i>	535	255	422	79%	189	70	13%	30	00	0	0	00
<i>Privé</i>	1085	561	854	79%	433	62	6%	28	00	0	0	00
<i>Public</i>	17194	8477	10446	61%	5121	3418	20%	1661	387	169	0	00
TAI	18546	9206	12303	66%	5933	2931	16%	1363	414	158	14	03
<i>Privé</i>	750	352	572	76%	285	55	7%	25	03	2	0	00
<i>Public</i>	17796	8854	11731	66%	5648	2876	16%	1338	411	156	14	03
TOULEPLEU	15747	7684	9821	62%	4667	2553	16%	1174	84	41	0	00
<i>Public</i>	15747	7684	9821	62%	4667	2553	16%	1174	84	41	0	00
Total général	111018	54470	69067	62%	33387	18644	17%	8768	2380	1061	14	03

Annexe 6 : indicateurs de flux (promotion, redoublement, exclusion et abandon) au Secondaire, selon le statut des établissements (Privé / public), par Département en 2023-2024

Département	Effectif total	Effectif fille	Total Admis	% Admis	Admis fille	Total Red	% Red	Red fille	Exclus total	Exclus fille	Total Abandon	Fille Abandon
BLOLEQUIN	9775	3739	6089	62%	2403	1392	14%	542	114	57	5	1
Privé	6112	2211	3990	65%	1532	804	13%	301	63	34	3	0
Public	3663	1528	2099	57%	871	588	16%	241	51	23	2	1
GUIGLO	21714	9859	12405	57%	5629	3654	17%	1570	1160	510	109	51
Privé	12013	5426	6711	56%	3050	2564	21%	1081	242	100	99	43
Public	9701	4433	5694	59%	2579	1090	11%	489	918	410	10	8
TAÏ	9492	4379	5433	57%	2521	1463	15%	665	572	230	10	7
Privé	5182	2328	3111	60%	1434	676	13%	290	76	19	10	7
Public	4310	2051	2322	54%	1087	787	18%	375	496	211	0	0
TOULEPLEU	5266	2265	2673	51%	1111	909	17%	385	414	187	48	25
Privé	1566	660	961	61%	359	318	20%	119	0	0	0	0
Public	3700	1605	1712	46%	752	591	16%	266	414	187	48	25
Total général	46247	20242	26600	58%	11664	7418	16%	3162	2260	984	172	84

Annexe 7 : Effectifs des apprenants des Structures Islamiques d'Éducation par catégorie de SIE et par niveau en 2024-2025

Cours	École												Total Des SIE	Eff. total	
	Confessionnelle			Franco-arabe			Madrassa			coranique				Eff.	filles
	Nbr	Eff.	filles	Nbr	Eff.	filles	Nbr	Eff.	filles	Nbr	Eff.	filles			
CP1	30	404	187	89	3186	1619	03	96	49	✓	✓	✓	122	3686	1855
CP2	30	367	143	88	2162	1201	03	89	51	✓	✓	✓	121	2618	1395
CE1	30	349	138	79	1827	936	02	83	46	✓	✓	✓	111	2259	1120
CE2	27	207	131	53	937	484	02	67	31	✓	✓	✓	82	1211	646
CM1	21	143	94	38	627	316	02	58	24	✓	✓	✓	61	828	434
CM2	19	140	50	20	241	123	02	50	21	✓	✓	✓	41	431	194
Total	157	1610	743	367	8980	4679	14	443	222	✓	✓	✓	538	11033	5644

Annexe 8 : liste des écoles primaires publiques en zone de forêts classées (Source SODEFOR, Direction Régionale de Guiglo)

N°	Département	Sous-préfecture ou Commune	Localité	Dénomination	Zone	Observations
1	BOLEQUIN	BOLEQUIN	PETIT BOUAKÉ	EPP 2 DE PETIT BOUAKÉ	F.C GOIN-DÉBÉ	prévisionnelle
2		BOLEQUIN	YAODANKRO	EPP DE YAODANKRO	F.C GOIN-DÉBÉ	Création
3		BOLEQUIN	ALLAKABO	EPP DE ALLAKABO	F.C SCIO	Ouverture
4		BOLEQUIN	BADEMA	EPP DE BADEMA	F.C GOIN-DÉBÉ	Ouverture
5		BOLEQUIN	BOUSSOUKRO	EPP DE BOUSSOUKRO	F.C GOIN-DÉBÉ	Ouverture
6		BOLEQUIN	DJIMINIKRO	EPP DE DJIMINIKRO	F.C GOIN-DÉBÉ	Ouverture
7		BOLEQUIN	GOYA 3	EPP DE GOYA 3	F.C SCIO	Ouverture
8		BOLEQUIN	PLEYZON	EPP DE PLEYZON	F.C GOIN-DÉBÉ	Ouverture
9		ZEAGLO	DRISSAKRO	EPP DE DRISSAKRO	F.C GOIN-DÉBÉ	prévisionnelle
10		ZEAGLO	PETIT BODOKRO	EPP DE PETIT BODOKRO	F.C GOIN-DÉBÉ	Ouverture
11	TAÏ	ZAGNE	AMANIKRO	EPP DE AMANIKRO	F.C GOIN-DÉBÉ	Ouverture

Annexe 9 : Plan de Travail Annuel Budgétisé (PTAB) 2025

Domaines de résultats	Libellé	Structure responsable	Partenaire de mise en œuvre	Date de début	Date de fin	Source de financement	Coût total
Résultat Stratégique du COP :	Les apprenants de tous les profils socio-démographiques, de tous les programmes et niveaux du système éducatif améliorent leurs performances et compétences d'apprentissage						24 251 363
Effet du COP :	Les acteurs des niveaux central et déconcentré assurent une gouvernance efficace et efficiente du système éducatif						24 251 363
Axe 1: Gouvernance des structures éducatives							
Produit 1 :	Les acteurs du système éducatif disposent de capacités renforcées pour assurer une meilleure gestion administrative des établissements scolaires, des structures de formation et des centres d'alphabétisation						2 471 363
Action 1.1	Améliorer la gestion administrative des établissements						1 150 000
Activité 1.1.1	Superviser l'élaboration et la mise en œuvre des plans de réalisation des activités de la Rentrée Scolaire	DRENA GUIGLO		2025-09-16	2025-11-14	PRSEB PROJET	80 000
Tâche 1.1.1.1	Rédiger les TDR relatifs à la supervision des activités de la Rentrée scolaire			2025-09-16	2025-09-18		0
Tâche 1.1.1.2	Recueillir et consolider les plans de réalisation des activités de la rentrée des établissements et des IEPP			2025-09-23	2025-09-28		0
Tâche 1.1.1.3	Organiser une réunion technique de rentrée avec la communauté éducative de la région			2025-09-23	2025-09-23		50 000

Tâche 1.1.1.4	Faire le suivi de la réalisation effective des activités de la Rentrée Scolaire			2025-10-01	2025-10-31		10 000
Tâche 1.1.1.5	Rédiger la synthèse des rapports des réunions de rentrée			2025-11-01	2025-11-08		20 000
Tâche 1.1.1.6	Rédiger le rapport de supervision de la mise en œuvre des activités de la Rentrée Scolaire			2025-11-11	2025-11-14		0
Activité 1.1.2	Superviser l'élaboration et la mise en œuvre des plans de distribution du matériel d'apprentissage aux élèves	DRENA GUIGLO		2025-11-04	2025-12-24	PRSEB PROJET	105 000
Tâche 1.1.2.1	Rédiger les TDR de l'activité de supervision de la distribution du matériel d'apprentissage aux élèves			2025-11-04	2025-11-08		0
Tâche 1.1.2.2	Élaborer un chronogramme de distribution des kits scolaires			2025-11-11	2025-11-13		10 000
Tâche 1.1.2.3	Faire le suivi de la mise en œuvre du chronogramme de distribution des kits scolaires			2025-11-18	2025-12-20		75 000
Tâche 1.1.2.4	Rédiger un rapport de la distribution du matériel d'apprentissage aux élèves			2025-12-21	2025-12-24		20 000
Activité 1.1.3	Élaborer le rapport de rentrée de la DRENA	DRENA GUIGLO		2025-11-04	2025-11-14	PRSEB PROJET	20 000
Tâche 1.1.3.1	Collecter les rapports de rentrée des services de la			2025-11-04	2025-11-08		0

	DRENA						
Tâche 1.1.3.2	Rédiger la synthèse des rapports de rentrée			2025-11-11	2025-11-14		20 000
Activité 1.1.4	Organiser des sessions de formation sur la gestion administrative et financière des établissements	DRENA GUIGLO		2025-01-06	2025-03-07	PRSEB PROJET	945 000
Tâche 1.1.4.1	Rédiger les Termes de Référence (TDR) des sessions de formation			2025-01-06	2025-01-10		25 000
Tâche 1.1.4.2	Recruter des formateurs en gestion administrative et financière		Formateurs indépendants	2025-01-13	2025-01-31		600 000
Tâche 1.1.4.3	Organiser des sessions de renforcement de capacités des acteurs du système		Formateurs indépendants	2025-01-20	2025-02-28		300 000
Tâche 1.1.4.4	Rédiger un rapport des sessions de formation organisées			2025-03-03	2025-03-07		20 000
Action 1.2	Assurer la planification, la coordination, le suivi et l'évaluation des activités de la DRENA						1 321 363
Activité 1.2.1	Actualiser le PER de la DRENA	DRENA GUIGLO		2025-01-06	2025-01-27	PRSEB PROJET	165 000
Tâche 1.2.1.1	Rédiger les TDR portant organisation d'un atelier pour l'actualisation du PER			2025-01-06	2025-01-10		0
Tâche 1.2.1.2	Organiser les assises de l'actualisation du PER			2025-01-21	2025-01-21		150 000
Tâche 1.2.1.3	Rédiger le rapport de l'atelier			2025-01-23	2025-01-24		0
Tâche 1.2.1.4	Rédiger la mouture finale du PER		Mairie/Conseil Régional	2025-01-26	2025-01-27		15 000
Activité 1.2.2	Organiser des missions	DRENA		2024-10-01	2025-05-31	PRSEB	820 000

	trimestrielles intégrées de supervision des établissements	GUIGLO				PROJET	
Tâche 1.2.2.1	Rédiger les TDR des missions trimestrielles intégrées de supervision des établissements			2024-10-01	2024-10-04		0
Tâche 1.2.2.2	Diffuser les TDR et le calendrier des missions			2024-10-07	2024-10-08		0
Tâche 1.2.2.3	Organiser des visites de supervision dans les structures			2024-10-14	2025-05-28		800 000
Tâche 1.2.2.4	Faire un rapport de synthèse des visites de supervision dans les structures			2025-05-30	2025-05-31		20 000
Activité 1.2.3	Organiser un atelier de revue annuelle et de planification des interventions de la DRENA	DRENA GUIGLO		2025-04-14	2025-05-15	PRSEB PROJET	316 363
Tâche 1.2.3.1	Rédiger les TDR de l'atelier de revue annuelle et de planification			2025-04-14	2025-04-18		25 000
Tâche 1.2.3.2	Organiser l'atelier de revue annuelle et de planification des interventions de la DRENA			2025-05-06	2025-05-08		150000
Tâche 1.2.3.3	Produire les actes de l'Atelier			2025-05-06	2025-05-08		20 000
Tâche 1.2.3.4	Actualiser le plan des interventions de la DRENA			2025-05-13	2025-05-15		121 363
Tâche 1.2.3.5	Rédiger le rapport de l'atelier			2025-05-13	2025-05-15		

Activité 1.2.4	Élaborer le Rapport Annuel de Gestion de la DRENA	DRENA GUIGLO		2025-08-01	2025-10-10	PRSEB PROJET	20 000
Tâche 1.2.4.1	Consolider les rapports périodiques des structures éducatives de la DRENA			2025-08-01	2025-08-15		0
Tâche 1.2.4.2	Consolider les rapports des missions effectuées dans le cadre du PER			2025-09-01	2025-09-15		0
Tâche 1.2.4.3	Rédiger le RAG			2025-10-01	2025-10-10		20 000
Axe 2: Accès des enfants à l'éducation, préscolaire, primaire et secondaire							
Produit 2 :	Les acteurs du système éducatif disposent de capacités renforcées pour assurer une meilleure gestion de l'environnement et de la vie dans les établissements scolaires, les structures de formation et les centres d'alphabétisation.						3 840 000
Action 2.1	Assurer l'accès des élèves du primaire au paquet d'appui de santé scolaire						560 000
Activité 2.1.1	Superviser l'élaboration et la mise en œuvre du plan des visites médicales systématiques	DRENA GUIGLO		2025-10-01	2025-11-21	PRSEB PROJET	265 000
Tâche 2.1.1.1	Rédiger les TDR de l'activité de la supervision de la mise en œuvre du plan des visites médicales systématiques		CSSSU	2025-10-01	2025-10-04		0
Tâche 2.1.1.2	Établir un chronogramme régional consensuel des visites médicales systématiques		CSSSU	2025-11-04	2025-11-08		20 000
Tâche 2.1.1.3	Faire des missions de suivi - évaluation de la mise en œuvre du programme des visites médicales systématiques		CSSSU / CEC	2025-11-03	2025-11-07		225 000
Tâche 2.1.1.4	Rédiger un rapport de		CSSSU / CEC	2025-11-17	2025-11-21		20 000

	l'activité de supervision de la mise en œuvre du plan des visites médicales systématiques						
Activité 2.1.2	Faire le suivi de la gestion des cas détectés au cours des visites médicales systématiques	DRENA GUIGLO		2025-03-10	2025-05-30	PRSEB PROJET	275 000
Tâche 2.1.2.1	Rédiger les Termes de Référence de l'activité de suivi des cas de pathologie détectés lors des visites médicales systématiques			2025-03-10	2025-03-15		
Tâche 2.1.2.2	Recueillir les données statistiques en rapport avec les cas de pathologie détectés au cours des visites médicales systématiques		CSSSU	2025-03-15	2025-03-25		0
Tâche 2.1.2.3	Répertorier les pathologies endémiques détectées		CSSSU	2025-03-15	2025-03-25		50 000
Tâche 2.1.2.4	Faire le suivi du traitement effectif des cas détectés		CSSSU	2025-03-15	2025-05-11		225 000
Tâche 2.1.2.5	Evaluer la proportion des cas détectés traités à l'issue des visites médicales systématiques		CSSSU	2025-05-12	2025-05-13		0
Tâche 2.1.2.6	Rédiger un rapport de suivi de la gestion des cas de pathologie détectés			2025-05-25	2025-05-30		
Activité 2.1.3	Faire le bilan de l'accès des élèves au paquet d'appui de santé scolaire	DRENA GUIGLO		2025-03-03	2025-03-28	PRSEB PROJET	20 000

Tâche 2.1.3.1	Évaluer la proportion des élèves ayant bénéficié du paquet d'appui de santé scolaire (Vaccins, visites médicales, etc.)			2025-03-03	2025-03-25		20 000
Tâche 2.1.3.2	Rédiger le rapport-bilan de l'accès des élèves au paquet d'appui de santé scolaire			2025-03-26	2025-03-28		0
Action 2.2	Assurer la mise en place et le fonctionnement des mécanismes mandataires associatifs et de veille						1 260 000
Activité 2.2.1	Superviser la mise en place et le fonctionnement des mécanismes mandataires associatifs et de veille dans les écoles primaires	DRENA GUIGLO		2025-04-01	2025-04-23	PRSEB PROJET	720 000
Tâche 2.2.1.1	Rédiger les TDR de l'activité de supervision de la mise en place et du fonctionnement des mécanismes mandataires associatifs et de veille dans les écoles Primaires			2025-04-01	2025-04-05		0
Tâche 2.2.1.2	Faire le suivi de la mise en œuvre des plans d'action des mécanismes mandataires associatifs et de veille dans les écoles Primaires			2025-04-08	2025-05-30		450 000
Tâche 2.2.1.3	Sensibiliser la communauté éducative sur l'importance de la mise en place des comités de veille dans les écoles Primaires			2025-04-15	2025-04-18		250 000

Tâche 2.2.1.4	Rédiger un rapport de synthèse de la supervision de l'installation et du fonctionnement des cellules de veille dans les écoles Primaires			2025-04-21	2025-04-23		20 000
Activité 2.2.2	Superviser la mise en place et le fonctionnement des mécanismes mandataires associatifs et de veille dans les établissements secondaires	DRENA GUIGLO		2025-04-01	2025-04-23	PRSEB PROJET	540 000
Tâche 2.2.2.1	Rédiger les TDR de l'activité de supervision de la mise en place et du fonctionnement des mécanismes mandataires associatifs et de veille dans les établissements secondaires			2025-04-01	2025-04-05		0
Tâche 2.2.2.2	Faire le suivi de la mise en œuvre des plans d'action des mécanismes mandataires associatifs et de veille dans les établissements secondaires			2025-04-08	2025-05-30		360 000
Tâche 2.2.2.3	Sensibiliser la communauté éducative sur l'importance de la mise en place des comités de veille dans les établissements secondaires			2025-04-15	2025-04-18		160 000
Tâche 2.2.2.4	Faire un rapport de synthèse de l'installation et			2025-04-21	2025-04-23		20 000

	du fonctionnement des cellules de veille dans les établissements secondaires						
Action 2.3	Assurer l'animation de la vie scolaire dans les établissements						2 020 000
Activité 2.3.1	Superviser l'élaboration et la mise en œuvre du plan de réalisation des activités d'animation sportive, sociale, environnementale ou culturelle dans les écoles primaires	DRENA GUIGLO		2025-03-25	2025-04-24	PRSEB PROJET	820 000
Tâche 2.3.1.1	Rédiger les TDR de l'activité de supervision de la mise en œuvre des activités de la Vie Scolaire		DR Sport/ DR Culture/ Dr Salubrité	2025-03-25	2025-03-27		0
Tâche 2.3.1.2	Faire le suivi de la mise en œuvre du chronogramme des activités de la vie scolaire			2025-04-07	2025-04-18		810 000
Tâche 2.3.1.3	Faire un rapport de synthèse des activités de la vie scolaire dans les écoles primaires			2025-04-21	2025-04-24		10 000
Activité 2.3.2	Superviser l'élaboration et la mise en œuvre du plan de réalisation des activités d'animation sportive, sociale, environnementale ou culturelle dans les établissements secondaires	DRENA GUIGLO		2025-03-25	2025-04-24	PRSEB PROJET	1 200 000
Tâche 2.3.2.1	Rédiger les TDR de l'activité de supervision de la mise en œuvre des activités de		DR Sport/ DR Culture/ Dr Salubrité	2025-03-25	2025-03-27		0

	la Vie Scolaire						
Tâche 2.3.2.2	Faire le suivi de la mise en œuvre du chronogramme des activités de la vie scolaire			2025-04-07	2025-04-18		1 200 000
Tâche 2.3.2.3	Faire un rapport de synthèse des activités de la vie scolaire dans les établissements secondaires			2025-04-21	2025-04-24		0
Axe 3: Qualité des apprentissages							
Produit 3 :	Les acteurs du système éducatif disposent de capacités renforcées pour assurer la qualité des apprentissages						16 340 000
Action 3.1	Renforcer le soutien aux élèves en difficulté d'apprentissage						2 950 000
Activité 3.1.1	Superviser l'élaboration et la mise en œuvre des plans de remédiation dans les écoles primaires	DRENA GUIGLO		2025-04-01	2025-05-22	PRSEB PROJET	980 000
Tâche 3.1.1.1	Rédiger des TDR de l'activité de supervision de l'élaboration et de la mise œuvre des plans de remédiation		IEPP	2025-04-01	2025-04-03		0
Tâche 3.1.1.2	Identifier les élèves en difficulté d'apprentissage par discipline		APFC	2025-04-07	2025-04-09		20 000
Tâche 3.1.1.3	Valider les plans de remédiation établis par les IEPP		APFC	2025-04-10	2025-04-11		100 000
Tâche 3.1.1.4	Organiser des visites de suivi de la mise en œuvre des plans de remédiation			2025-04-24	2025-05-16		860 000
Tâche 3.1.1.5	Rédiger un rapport de l'activité de supervision			2025-05-19	2025-05-22		0
Activité 3.1.2	Faire le bilan de la mise en	DRENA		2025-04-28	2025-05-22	PRSEB	480 000

	œuvre des plans de remédiation dans les écoles primaires	GUIGLO				PROJET	
Tâche 3.1.2.1	Rédiger les TDR de l'atelier- bilan de la mise en œuvre des plans de remédiation dans les écoles primaires		DRENA	2025-04-28	2025-04-30		0
Tâche 3.1.2.2	Organiser un atelier pour analyser les résultats recueillis par discipline		IEPP	2025-05-13	2025-05-15		480 000
Tâche 3.1.2.3	Rédiger un rapport bilan des résultats de la mise en œuvre des plans de remédiation		DRENA	2025-05-19	2025-05-22		0
Activité 3.1.3	Superviser l'élaboration et la mise en œuvre des plans de remédiation dans les établissements secondaires	DRENA GUIGLO		2024-12-26	2025-04-09	PRSEB PROJET	1 440 000
Tâche 3.1.3.1	Rédiger des TDR de l'activité de supervision de l'élaboration et de la mise œuvre des plans de remédiation			2024-12-26	2024-12-28		0
Tâche 3.1.3.2	Identifier les élèves en difficulté d'apprentissage par discipline		CE / CIO	2024-12-16	2024-12-20		40 000
Tâche 3.1.3.3	Valider des plans de remédiation avec les Chefs d'Établissement et les Directeurs des Études		CIO / APFC	2025-01-07	2025-01-08		200 000
Tâche 3.1.3.4	Organiser des visites de suivi de la mise en œuvre des plans de remédiation			2025-01-20	2025-03-31		1 200 000

Tâche 3.1.3.5	Rédiger un rapport de l'activité de supervision			2025-04-07	2025-04-09		0
Activité 3.1.4	Faire le bilan de la mise en œuvre des plans de remédiation dans les établissements secondaires	DRENA GUIGLO		2025-04-28	2025-05-22	PRSEB PROJET	50 000
Tâche 3.1.4.1	Rédiger les TDR de l'atelier-bilan de la mise en œuvre des plans de remédiation dans les établissements secondaires			2025-04-28	2025-05-22		0
Tâche 3.1.4.2	Organiser un atelier pour analyser les résultats recueillis par discipline		APFC / CIO	2025-05-13	2025-05-15		50 000
Tâche 3.1.4.3	Rédiger un rapport bilan des résultats de la mise en œuvre des plans de remédiation			2025-05-19	2025-05-22		0
Action 3.2	Renforcer la préparation des élèves en classes d'examen						8 530 000
Activité 3.2.1	Superviser l'organisation des devoirs de niveau et des compositions dans les structures scolaires	DRENA GUIGLO		2025-02-27	2025-04-30	PRSEB PROJET	2 350 000
Tâche 3.2.1.1	Rédiger les TDR de l'activité de supervision de l'organisation des devoirs de niveau et des compositions dans les structures scolaires			2025-02-27	2025-02-28		0
Tâche 3.2.1.2	Consolider les calendriers des devoirs de niveaux et des compositions		APFC	2025-03-03	2025-03-05		10 000
Tâche 3.2.1.3	Faire le suivi de la mise en		APFC	2025-04-07	2025-04-25		2 340 000

	œuvre des calendriers et du rythme des devoirs et des compositions						
Tâche 3.2.1.4	Rédiger un rapport de supervision de l'organisation des devoirs de niveau et des compositions dans les structures scolaires			2025-04-28	2025-04-30		0
Activité 3.2.2	Superviser la préparation et l'organisation des examens blancs régionaux du CEPE, du BEPC et du BAC	DRENA GUIGLO		2025-02-27	2025-04-30	PRSEB PROJET	2 160 000
Tâche 3.2.2.1	Rédiger les TDR de la préparation et de l'organisation des examens blancs régionaux du CEPE, du BEPC et du BAC			2025-02-27	2025-02-28		0
Tâche 3.2.2.2	Établir un calendrier consensuel des examens blancs régionaux			2025-03-03	2025-03-05		0
Tâche 3.2.2.3	Valider la production des sujets		APFC / IEPP	2025-04-01	2025-04-04		0
Tâche 3.2.2.4	Organiser une mission de supervision du déroulement des examens blancs régionaux		APFC / IEPP	2025-04-07	2025-04-11		2 160 000
Tâche 3.2.2.5	Rédiger un rapport bilan de l'organisation des examens blancs régionaux			2025-04-28	2025-04-30		0
Activité 3.2.3	Faire le suivi de l'organisation des cours de	DRENA GUIGLO		2025-05-05	2025-05-30	PRSEB PROJET	4 020 000

	remédiation pour les candidats aux examens						
Tâche 3.2.3.1	Recueillir les résultats des examens blancs		CE, IEPP	2025-05-05	2025-05-09		0
Tâche 3.2.3.2	Établir la typologie des difficultés des apprenants		CE, IEPP, CIO	2025-05-05	2025-05-09		20 000
Tâche 3.2.3.3	Faire le suivi de l'organisation des cours de remédiation pour les candidats aux examens		CE, IEPP	2025-05-12	2025-05-23		4 000 000
Tâche 3.2.3.4	Rédiger un rapport des activités de remédiation			2025-05-28	2025-05-30		0
Action 3.3	Assurer une meilleure gestion des absences des élèves et des enseignants						2 500 000
Activité 3.3.1	Superviser la mise en œuvre des plans de rattrapage au Primaire	DRENA GUIGLO		2025-04-01	2025-05-08	PRSEB PROJET	700 000
Tâche 3.3.1.1	Rédiger les TDR de l'activité de supervision de la mise en œuvre des plans de rattrapage			2025-04-01	2025-04-04		0
Tâche 3.3.1.2	Établir l'état mensuel des heures d'absence des enseignants du Primaire			2024-10-31	2025-05-31		0
Tâche 3.3.1.3	Organiser des missions de suivi-évaluation de la mise en œuvre des plans de rattrapage au Primaire			2025-04-07	2025-04-30		700 000
Tâche 3.3.1.4	Évaluer le taux de rattrapage des heures de cours perdues au Primaire			2024-10-31	2025-05-31		0
Tâche 3.3.1.5	Rédiger le rapport de supervision de la mise en			2025-05-06	2025-05-08		0

	œuvre des plans de rattrapage au Primaire						
Activité 3.3.2	Superviser la mise en place et le fonctionnement des cellules de lutte contre le décrochage dans les écoles primaires	DRENA GUIGLO		2025-11-03	2025-11-27	PRSEB PROJET	600 000
Tâche 3.3.2.1	Rédiger les TDR de l'activité de supervision du fonctionnement des cellules de lutte contre le décrochage dans les écoles primaires			2025-11-03	2025-11-05		0
Tâche 3.3.2.2	Faire le suivi et l'évaluation du fonctionnement des cellules de lutte contre le décrochage dans les écoles primaires			2025-11-10	2025-11-21		600 000
Tâche 3.3.2.3	Rédiger le rapport de supervision du fonctionnement des cellules de lutte contre le décrochage dans les écoles primaires			2025-11-24	2025-11-27		0
Activité 3.3.3	Superviser la mise en œuvre des plans de rattrapage au Secondaire	DRENA GUIGLO		2025-02-25	2025-03-27	PRSEB PROJET	600 000
Tâche 3.3.1.1	Rédiger les TDR de l'activité de supervision de la mise en œuvre des plans de rattrapage			2025-02-25	2025-02-27		0
Tâche 3.3.1.2	Établir l'état mensuel des heures d'absence des			2024-10-31	2025-05-31		0

	enseignants du Secondaire						
Tâche 3.3.1.3	Organiser des missions de suivi-évaluation de la mise en œuvre des plans de rattrapage au Secondaire			2025-03-04	2025-03-18		600 000
Tâche 3.3.1.4	Évaluer le taux de rattrapage des heures de cours perdues au Secondaire			2024-10-31	2025-05-31		0
Tâche 3.3.1.5	Rédiger le rapport de supervision de la mise en œuvre des plans de rattrapage au Secondaire			2025-03-25	2025-03-27		0
Activité 3.3.4	Superviser la mise en place et le fonctionnement des cellules de lutte contre le décrochage dans les établissements secondaires	DRENA GUIGLO		2025-11-03	2025-11-27	PRSEB PROJET	600 000
Tâche 3.3.4.1	Rédiger les TDR de l'activité de supervision du fonctionnement des cellules de lutte contre le décrochage dans les établissements secondaires			2025-11-03	2025-11-05		0
Tâche 3.3.4.2	Faire le suivi et évaluation du fonctionnement des cellules de lutte contre le décrochage			2025-11-10	2025-11-21		600 000
Tâche 3.3.4.3	Rédiger le rapport de supervision du fonctionnement des cellules de lutte contre le décrochage dans les			2025-11-24	2025-11-27		0

	établissements secondaires						
Action 3.4	Renforcer le suivi et l'appui pédagogique aux établissements						2 360 000
Activité 3.4.1	Superviser l'élaboration et la mise en œuvre du plan de suivi et d'appui pédagogique aux écoles primaires	DRENA GUIGLO		2025-10-01	2025-12-05	PRSEB PROJET	910 000
Tâche 3.4.1.1	Rédiger les TDR de l'activité de supervision de la mise en œuvre du plan de suivi et d'appui pédagogique aux écoles primaires			2025-10-01	2025-10-03		0
Tâche 3.4.1.2	Recueillir et consolider les programmes des inspections et des visites des CPPP			2025-10-10	2025-10-19		10 000
Tâche 3.4.1.3	Suivre la mise en œuvre du plan d'appui pédagogique aux écoles primaires			2025-11-01	2025-11-30		900 000
Tâche 3.4.1.4	Rédiger un rapport de supervision de la mise en œuvre du plan d'appui pédagogique aux écoles primaires			2025-12-01	2025-12-05		0
Activité 3.4.2	Superviser l'élaboration et la mise en œuvre du plan de suivi et d'appui pédagogique aux établissements secondaires	DRENA GUIGLO		2025-10-01	2025-12-05	PRSEB PROJET	1 450 000
Tâche 3.4.2.1	Rédiger les TDR de l'activité de supervision de la mise en œuvre du plan de suivi et d'appui pédagogique aux			2025-10-01	2025-10-03		0

	établissements secondaires						
Tâche 3.4.2.2	Recueillir le programme des visites de l'APFC			2025-10-10	2025-10-19		10 000
Tâche 3.4.2.3	Suivre la mise en œuvre du plan d'appui pédagogique dans les établissements secondaires			2025-11-01	2025-11-30		1 440 000
Tâche 3.4.2.4	Rédiger un rapport mensuel de supervision de la mise en œuvre du plan d'appui pédagogique aux établissements secondaires			2025-12-01	2025-12-05		0
Axe 4: Promotion de l'alphabétisation							
Produit 4 :	Les acteurs du système éducatif disposent de capacités renforcées pour promouvoir l'alphabétisation						1 600 000
Action 4.1	Mettre en œuvre le plan de suivi et d'appui pédagogique aux Centres d'alphabétisation et aux SIE						1 600 000
Activité 4.1.1	Superviser l'élaboration et la mise en œuvre du plan de suivi et d'appui pédagogique aux centres d'alphabétisation	DRENA GUIGLO		2025-02-06	2025-03-31	PRSEB PROJET	625 000
Tâche 4.1.1.1	Rédiger les TDR de l'activité de supervision de la mise en œuvre du plan de suivi et d'appui pédagogique aux centres d'alphabétisation			6/02/205	2025-02-08		0
Tâche 4.1.1.2	Recueillir et consolider les programmes de visite des centres d'alphabétisation			2025-02-10	2025-02-13		25 000
Tâche 4.1.1.3	Suivre la mise en œuvre du plan d'appui pédagogique aux centres d'alphabétisation		ONG	2025-02-14	2025-03-27		600 000
Tâche 4.1.1.4	Rédiger un rapport			2025-03-28	2025-03-31		0

	mensuel de supervision de la mise en œuvre du plan d'appui pédagogique aux centres d'alphabétisation						
Activité 4.1.2	Superviser l'élaboration et la mise en œuvre du plan de suivi et d'appui pédagogique aux SIE	DRENA GUIGLO		2025-03-06	2025-05-08	PRSEB PROJET	775 000
Tâche 4.1.2.1	Rédiger les TDR de l'activité de supervision de la mise en œuvre du plan de suivi et d'appui pédagogique aux SIE			2025-03-06	2025-03-08		0
Tâche 4.1.2.2	Recueillir et consolider les programmes de visite des SIE			2025-03-10	2025-03-13		25 000
Tâche 4.1.2.3	Suivre la mise en œuvre du plan d'appui pédagogique aux SIE		ONG	2025-03-14	2025-04-30		750 000
Tâche 4.1.2.4	Rédiger un rapport mensuel de supervision de la mise en œuvre du plan d'appui pédagogique aux SIE			2025-05-05	2025-05-08		0
Activité 4.1.3	Organiser une journée de l'Alphabétisation et de l'Éducation non Formelle			2024-11-05	2024-12-20	PRSEB PROJET	200 000
Tâche 4.1.3.1	Rédiger les TDR de la Journée de l'Alphabétisation et de l'Éducation non Formelle			2024-11-05	2024-11-07		0
Tâche 4.1.3.2	Sensibiliser les SIE et les CEC pour obtenir leur			2024-11-11	2024-11-30		0

	participation à la journée						
Tâche 4.1.3.3	Diffuser l'information relative à la journée dans les lieux de cultes			2024-11-11	2024-11-30		0
Tâche 4.1.3.4	Rédiger les courriers d'invitation			2024-12-02	2024-12-06		
Tâche 4.1.3.5	Organiser les activités de la journée			2024-12-14	2024-12-14		200 000
Tâche 4.1.3.6	Rédiger le rapport de l'activité			2024-12-19	2024-12-20		0

